



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2513
30 septembre 2016
1,20 € • DOM: 1,80 €



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

Le journal
d'Arlette Laguiller

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

De Calais à Belfort

La loi de la jungle capitaliste



**Alstom,
Air France...**

**À bas
l'arbitraire
patronal!**

Pages 12-13

**Sécurité
sociale**

**Le trou comblé
aux dépens
des assurés**

Page 6

**Chômage
en hausse**

**Il faut
interdire les
licenciements**

Page 6

Les migrants, futurs prolétaires et frères des travailleurs d'Europe

Lundi 26 septembre, à Calais, Hollande s'est engagé à démanteler la « jungle ». Venu après Sarkozy, il était en campagne électorale et a joué la fermeté... contre les migrants. La façon dont les réfugiés sont parqués, sans même un centre d'accueil digne de ce nom, est honteuse. Après avoir traversé la Méditerranée, souvent au péril de leur vie, ils la risquent pour franchir un tunnel. Pour les en empêcher, on a dressé des barbelés, on a inondé des terrains et on construit un mur. Et maintenant, le gouvernement veut les chasser. Mais aucun barbelé, aucun dispositif n'arrêtera ceux qui fuient la guerre, la dictature ou la faim : ils n'ont pas le choix. Si la « jungle » est détruite, elle se reconstituera, à Calais ou ailleurs.

Les autres politiciens ne sont pas en reste. La semaine précédente, alors que le gouvernement annonçait qu'il allait « relocaliser » les 10 000 migrants de Calais, le Front national a lancé sa pétition « *Ma commune sans migrants* ». Plusieurs ténors de la droite, comme Estrosi, élu président de région avec les voix du PS et du PCF, en font autant, sur le ton « *Ma région sans migrants* ». Avec une pétition contre « la création de « jungles » sur l'ensemble du territoire », Wauquiez a pris la tête de la croisade. Il refuse les 1 784 migrants que l'État veut placer dans sa région d'Auvergne-Rhône-Alpes, forte de 7,7 millions d'habitants !

Sarkozy y est allé de son couplet ridicule sur « nos ancêtres les Gaulois ». Prêts à tout pour concurrencer le Front national, ces politiciens encouragent les plus racistes, disposés à s'en prendre physiquement aux étrangers.

La démagogie anti-immigrés ne concerne pas que Calais. « *La France ne peut pas accueillir toute la misère du monde* », répètent les politiciens de gauche et de droite. Mais de quoi parlent-ils ? L'Union européenne a vu arriver en 2015 un million de réfugiés, pour 510 millions d'habitants. Avec 65 millions d'habitants, la France en a accueilli une centaine de milliers. Et ce serait un problème ? Avec 4 millions d'habitants, le Liban accueille un million de Syriens.

Et puis, que proposent ceux qui refusent les réfugiés syriens, afghans ou irakiens ? De les rejeter à la mer ? De les renvoyer dans leur enfer, sous les bombes à Alep, sous la dictature de Bachar el-Assad ou de l'État islamique ?

La France est responsable de bien des exodes. L'Afrique

a été pillée par la colonisation. L'Afghanistan, la Syrie et l'Irak sont ravagés par des conflits causés par les convoitises des grandes puissances. Quelle hypocrisie de déplorer les guerres, tout en se pavanant quand on vend des Rafale et des canons !

Le Pen, Valls ou Sarkozy spéculent sur la peur des étrangers, qui seraient en concurrence avec les travailleurs d'ici pour les emplois ou les logements. Mais le chômage de 6 millions de personnes et la précarité n'ont pas attendu les migrants et n'ont rien à voir avec eux !

Les réfugiés ne sont pas responsables de la crise économique ou du déficit de l'État. Quand le gouvernement impose la loi travail pour servir les patrons, quand Alstom veut fermer une usine et ruiner des vies pour accroître ses profits, qu'ont donc à y voir les réfugiés ?

Cibler les migrants, qui sont des pauvres, c'est épargner les riches d'ici, les capitalistes. Désigner les migrants comme un danger pour les travailleurs français, c'est vouloir abuser ces derniers. Si nos dirigeants veulent nous diviser, c'est pour mieux nous opprimer. Car ils mènent la même guerre de classe contre tous les prolétaires.

La vie qui attend les Syriens, les Érythréens ou les Soudanais, dans les métropoles européennes, c'est d'être des prolétaires. Alors, les travailleurs doivent les intégrer fraternellement dans leurs rangs. C'est d'ailleurs l'histoire de la classe ouvrière, qui s'est construite à travers des migrations. Nos ancêtres sont italiens ou polonais, venus produire le charbon et l'acier dans l'entre-deux-guerres. Ils sont maghrébins ou africains, venus pour les chantiers et les usines dans les années 1960 ou 1970. Des pays entiers, comme les États-Unis ou le Canada, se sont construits par l'immigration.

Face à ces brassages, le mouvement ouvrier conscient, à l'époque où il était encore socialiste puis communiste, a refusé d'opposer les travailleurs les uns aux autres, sur la base de leur nationalité, de leur religion ou de leur couleur de peau. Il a toujours intégré les nouveaux arrivants, les plus exploités, aux bataillons plus anciens de la classe ouvrière, pour le combat commun contre la classe capitaliste. À nous d'en faire autant aujourd'hui.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ

Harkis : reconnaissance hypocrite et franche démagogie 4

Procès Kerviel : la Société générale n'y perd rien 4

Squarinci et Cie : que fait la police ? 4

Ventes d'armes : marchands de mort 5

Migrants : Wauquiez double Le Pen sur sa droite 5

PCF : la quadrature du cercle électoral 5

Chômage : 50 200 sans-emplois de plus 6

Sécurité sociale : économies aux dépens des assurés 6

Soins dentaires : de plus en plus chers, de moins en moins remboursés 6

Amiante : 20 ans après, le scandale continue 6

Alsace : coupes budgétaires contre le droit des femmes 6

Logement : tour de vis sur les APL 7

Metz : toute la société est une « jungle » 7

Lycée Gustave-Eiffel - Cachan : accueillir au mieux les migrants 7

AZF Toulouse : 15 ans après l'explosion 16

Migrants : le cimetière de la Méditerranée 16

Autoentreprise = autoesclavage 16

DANS LE MONDE

États-Unis : colère après un nouveau meurtre raciste 8

Égypte : liberté pour les travailleurs du chantier naval 8

Italie : patron assassin 8

Grande-Bretagne : Corbyn reconduit, une claque pour la classe politique 9

Pologne : pour le droit des femmes à disposer de leur corps 9

Gabon : Ali Bongo, protégé de l'impérialisme français 10

Colombie : un cessez-le-feu durable ? 10

ENSEIGNEMENT

Éducation nationale : l'art du trompe-l'œil 11

École : inégalités en progrès 11

Collège Jean-Moulin Aubervilliers 11

Saint-Malo : un choix de classe 11

ENTREPRISES

Air France : la chemise des DRH ou la peau des travailleurs 12

Lu - Cestas 12

Hôtel Pullman Paris Montparnasse 12

Hauts-de-France : fermeture de supermarchés Match 12

Alstom Belfort : non à la fermeture ! 13

STX - Saint-Nazaire : chantier à vendre 13

PSA - Trémery et Metz 13

ArcelorMittal - Florange 14

La Poste - Paris 13^e 14

La Poste - Chamalière 14

Michelin - Cholet 14

Lunettes Logo - Morez 14

Agents territoriaux de Laval 15

Agents de la mairie de Saint-Nazaire 15

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique « dans les kiosques ») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

Sarkozy et Hollande: en campagne électorale avec la peau des migrants

En venant à Calais mercredi 23 septembre, Sarkozy était sur son terrain, puisque son objectif est de rabattre vers lui la fraction de l'électorat la plus sensible aux sirènes du Front national.

« La question n'est pas de vider la « jungle » et de la mettre dans mille, cent ou dix endroits car, si les frontières restent des passoires, dans dix mois je reviens, et ce sera la même chose », a-t-il dit avant de conclure que la France pourrait être submergée. Sarkozy a garanti le démantèlement du camp à la fin de l'été 2017, s'il est élu, mais Hollande a marché dans ses pas lundi 26 septembre. Devant les gendarmes mobiles, il s'est engagé à ce qu'il n'y ait plus

« aucun campement de migrants ». « Aucun maintien sur place ne sera toléré », a-t-il conclu. La maire Les Républicains de Calais lui a d'ailleurs rendu hommage : « Il m'a rappelé le discours de quelqu'un quand il était ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy pour ne pas le nommer. »

Bien évidemment, le démantèlement du camp de Calais ne tarira pas le flux de migrants, car la ville restera de toute façon en face de la Grande-Bretagne,

destination qui reste l'objectif de milliers de réfugiés. Les moyens policiers, déjà largement déployés, leur rendront simplement la vie plus difficile et le passage en Grande-Bretagne plus périlleux, si c'est encore possible.

Quant à Hollande, il a aussi tenu à enjoliver son discours de phrases sur la dignité humaine et le respect à la personne. Mais rien ne peut faire oublier que, depuis quatre ans, son gouvernement a laissé des milliers d'hommes, de femmes et même d'enfants croupir dans des conditions indignes, dans la boue, le froid de la « jungle » de Calais. Seuls des bénévoles sont venus en aide à ces



migrants. Et l'accueil des réfugiés reste tellement limité en France que c'en est indécent.

De toute façon, Hollande comme Sarkozy se moquent bien du sort des réfugiés, comme de la vie de la population à Calais, d'ailleurs. Ils ne s'intéressent qu'aux voix à gagner.

Sarkozy court après les voix du FN et Hollande ne

veut pas rester en arrière. Et puis cela lui évite de parler de son bilan calamiteux pour les familles populaires, le chômage, les bas salaires, les problèmes de logement et de soins. L'un et l'autre veulent faire avaler aux travailleurs une démagogie empoisonnée pour les étourdir, les diviser et les affaiblir.

Boris Savin

Meeting de Nathalie Arthaud, candidate de Lutte ouvrière à l'élection présidentielle



- Contre la politique du gouvernement Hollande au service du grand patronat,
- Contre la politique au service des riches des politiciens qui aspirent à le remplacer
- Pour exprimer les intérêts vitaux du monde du travail
- Pour faire entendre le camp des travailleurs

Vendredi 30 septembre à 20 h 30 à Paris

au Cirque d'Hiver Bouglione.
110, rue Amelot

Métros Filles-du-Calvaire ou Oberkampf
Retransmission en direct sur
<http://www.lutte-ouvriere.org/direct>

Sur France 2: Jean-Pierre Mercier répond à Montebourg

Le 22 septembre, Arnaud Montebourg, ancien ministre du Redressement productif (de 2012 à 2014) et candidat à l'élection présidentielle, était l'invité de L'Émission politique, sur France 2. Il était confronté à Jean-Pierre Mercier, délégué CGT à PSA, ancien de l'usine d'Aulnay-sous-Bois et porte-parole de Lutte ouvrière.

Entendant que fermer Aulnay était une bonne décision, selon Montebourg, Jean-Pierre Mercier s'est indigné: « Je vous ai entendu réagir par rapport à la décision de la direction d'Alstom de fermer l'usine de Belfort, vous avez encore utilisé ce terme d'« inacceptable ». C'était le terme que vous aviez employé en juillet 2012, quand la direction de PSA avait annoncé la fermeture de l'usine d'Aulnay. En quelques semaines, en septembre 2012, c'était fini, la fermeture était devenue « inévitable ». Et après, vous avez pris des engagements: aucun salarié n'allait se retrouver à Pôle emploi, c'était

un engagement de l'État. Et aujourd'hui, après quatre ans, des centaines de salariés sont tombés directement dans le chômage, sont à Pôle emploi, n'ont plus de droits Assedic et vivent avec quelques centaines d'euros. Quand on vous entend, aujourd'hui, quel crédit a votre parole? »

À Montebourg qui dit n'avoir pu sauver Aulnay, mais avoir sauvé Peugeot, Jean-Pierre Mercier a répondu: « En réalité, Peugeot n'a jamais été au bord de la faillite; c'était le discours, le mensonge de la direction. Aulnay a fermé, 3 000 emplois supprimés dans le département le plus pauvre de

France; et ça ne s'est pas arrêté avec ça. L'État a fait un prêt de 7 milliards d'euros en même temps à PSA. Vous avez injecté dans le capital à hauteur de 14%. Depuis le 1^{er} janvier 2013, 17 000 emplois ont été supprimés dans le groupe... avec une production en augmentation. C'est cinq usines comme Aulnay qui ont été supprimées en France. ... Et vous continuez à justifier cette fermeture d'Aulnay! Mais des salariés en crèvent au chômage. C'est inacceptable. »

« La famille Peugeot était sur la paille?, a interrogé Jean-Pierre Mercier « Ce sont des multimilliardaires. C'est la première fortune étrangère de Suisse. Pourquoi ne pas faire payer les actionnaires? Pourquoi est-ce toujours l'argent public qui doit venir au secours des actionnaires privés? »

Pour revoir l'échange: lutte-ouvriere.org/multimédia

AGENDA Fêtes régionales de Lutte ouvrière

Tours

Samedi 1^{er} octobre
Salle des fêtes
de Saint-Pierre-des-Corps
Allocution
de Nathalie Arthaud à 19 h

Lille

Samedi 8 octobre
Espace Concorde à
Villeneuve-d'Ascq
Allocution
de Nathalie Arthaud à 19 h

Rennes

Samedi 8 octobre
Carrefour 18,
7, rue d'Espagne,
métro Henri-Fréville

Grenoble

Samedi 15 octobre
à partir de 15 h
Salle des fêtes d'Échirolles
Allocution
de Nathalie Arthaud à 18 h 30

Orléans

Samedi 15 octobre
à partir de 14 h 30
Salle des Bicharderies
ZA des Bicharderies
à Fleury-les-Aubrais

Besançon

Samedi 15 octobre
à partir de 15 h
Salle de la Malcombe

Le Mans

Samedi 15 octobre
à partir de 17 h
Salle Pierre-Guédou,
rue du Pont

Saint-Denis-de-la-Réunion

Samedi 15 octobre
Meeting à 18 h,
puis fête
Salle Candin

Harkis : reconnaissance hypocrite et franche démagogie

Le 25 septembre, Hollande a reconnu « les responsabilités des gouvernements français dans l'abandon des harkis, les massacres de ceux restés en Algérie et les conditions d'accueil inhumaines de ceux transférés en France ». À ses côtés, aux Invalides, on pouvait voir Sarkozy et Le Pen. Et tous les candidats à la primaire de la droite y sont allés de leur couplet solennel en l'honneur de ces Algériens qui avaient « servi la France ».

La communauté harkie, ce sont quelques survivants, mais surtout les enfants et petits-enfants des Algériens qui avaient été enrôlés dans les rangs de l'armée française pendant la guerre d'Algérie et que le gouvernement français a abandonnés à leur sort après l'indépendance en 1962. Considérés comme des traîtres par le nouvel État algérien, plusieurs dizaines de milliers d'entre eux ont été tués par vengeance. Près de 60 000 d'entre eux ont malgré tout réussi à embarquer sur les bateaux pour la France aux côtés des pieds-noirs. Mais,

à leur arrivée, les harkis ont été parqués dans des camps, dont celui de Rivesaltes où avaient été jetés auparavant des réfugiés espagnols fuyant le franquisme puis des victimes du régime de Vichy. Ils ont croupi dans ces camps pendant dix ou vingt ans avant d'être placés dans des cités HLM et abandonnés à leur misère, la France manifestant ainsi son mépris pour ces Algériens dont elle s'était servie pour mener sa dernière guerre coloniale.

Hollande avait promis aux harkis la reconnaissance qu'il vient seulement de leur accorder du bout



L'ancien camp aujourd'hui abandonné de Rivesaltes : des baraquements au milieu de nulle part.

des lèvres, 54 ans après l'indépendance algérienne et seulement à la veille de la prochaine élection, mais sans rien offrir concrètement pour améliorer la situation de familles toujours pauvres pour la plupart.

Ce n'est évidemment pas son problème, il s'agit seulement de couper l'herbe sous le pied à la droite pour lui disputer un électorat.

Au-delà des harkis eux-mêmes, c'est surtout le milieu des quelque trois millions de pieds-noirs et leurs descendants qui fait se bousculer tous les politiciens. Depuis leur exil, les pieds-noirs ont en effet toujours été courtisés, en premier lieu par l'extrême droite, qui clamait que la France les avait trahis en renonçant à l'Algérie

française, par la droite dans son ensemble et enfin par une partie de la gauche.

Les harkis n'ont vraiment rien à espérer de cet État français qui a utilisé leurs parents pour mener pendant huit ans une sale guerre en Algérie, ne défendant hier comme aujourd'hui que les intérêts de la bourgeoisie.

Pierre Merlet

Procès Kerviel : la Société générale n'y perd rien

La cour d'appel de Versailles a revu à la baisse, vendredi 23 septembre, les dommages et intérêts que Jérôme Kerviel devra verser à la Société générale : un million d'euros, au lieu des 4,9 milliards prévus par les jugements précédents.

Le tribunal reconnaît ainsi la responsabilité première de la banque dans la perte causée par Kerviel. C'était un trader, ce qui consiste, comme il l'explique lui-même, à faire de l'argent avec de l'argent, à spéculer. La Société générale l'a licencié en 2008, l'accusant d'être responsable d'une perte de près de cinq milliards d'euros dans une opération qui

aurait été faite à l'insu de son responsable. En réalité, sa hiérarchie savait qu'il pratiquait des transactions dépassant largement les montants autorisés, et l'encourageait à le faire, tant que cela rapportait.

La diminution des dommages et intérêts peut paraître spectaculaire, mais ne change pas grand-chose, tant il était évident que Kerviel ne pourrait

jamais rembourser une telle somme. La Société générale va pouvoir saisir les droits d'auteur de Kerviel sur son livre, ou sur le film qu'il a inspiré.

Lors de la révélation de l'affaire Kerviel début 2008, le ministre du Budget Eric Woerth avait accordé 2,2 milliards de baisse d'impôts à la banque pour « l'aider ». François Hollande s'était alors indigné : « Comment admettre que, lorsqu'une banque fait une erreur, ce soit le contribuable qui paie ? » Mais si aujourd'hui le ministre des Finances, Michel Sapin, évoque la possibilité

de réclamer cet argent à la banque, rien n'est encore décidé fermement.

Lors du procès, d'anciens responsables de la banque avaient dit que la somme des pertes de 4,9 milliards d'euros aurait peut-être été gonflée par des produits financiers pourris, tels que les subprimes, afin de faire artificiellement porter le chapeau à Kerviel, car l'affaire avait éclaté juste avant la crise financière de 2008. « Si vous voulez vraiment savoir la vérité (...), faites faire une expertise, allez voir dans la comptabilité de la banque », avait déclaré un de ces témoins.

Mais l'expertise n'a jamais été faite.

Comme toutes les banques, la Société générale continue à réaliser l'essentiel de ses profits grâce à des activités spéculatives qui, gagnantes ou perdantes pour elle, sont toujours nuisibles et parfois catastrophiques pour la société. L'affaire Kerviel n'a rien changé à cela. La Société générale emploie toujours plusieurs milliers de traders. Et le procès des bénéficiaires de la spéculation, les grands actionnaires, lui, n'a pas eu lieu.

Hélène Comte

Squarcini et Cie : que fait la police ?

Trois anciens policiers ont été interrogés par l'Inspection générale de la police nationale, la police des polices, dans le cadre d'une enquête pour trafic d'influence, compromission et violation du secret professionnel.

Il s'agit de Bernard Squarcini, ancien patron du renseignement intérieur, Christian Flaesch, ancien patron de la Police judiciaire parisienne, tous deux placés en garde à vue, ainsi que de l'ex-préfet de police de Paris Michel Gaudin. Tous trois ont exercé leurs talents dans la police du temps de Sarkozy président.

En ce temps-là, ils s'étaient déjà fait taper sur les doigts, à maintes reprises, pour des usages policiers au-delà des limites. Squarcini, par exemple, a été condamné dans l'affaire des « fadettes », pour avoir réquisitionné illégalement les factures détaillées d'un journaliste du Monde. Il est toujours dans le collimateur de la justice

pour une histoire louche concernant le cercle de jeu Wagram. Michel Gaudin a été condamné pour avoir aidé son supérieur Claude Guéant à détourner, pour son portefeuille, des primes destinées aux enquêtes policières. Christian Flaesch a été réprimandé et révoqué pour avoir prévenu son ami Brice Hortefeux des détails de l'enquête les visant, lui et Sarkozy, sur le possible financement occulte de sa campagne électorale par Kadhafi.

Depuis, ces proches de Sarkozy se sont reconvertis

dans les affaires, profitant de leur réseau d'amis toujours en place dans la police. Squarcini a ainsi fondé son entreprise de consultant, pour faire profiter de son expérience des grandes sociétés comme LVMH. Christian Flaesch, lui, est devenu directeur général sûreté-sécurité du groupe Accor.

Pour l'instant, pas grand-chose n'a filtré des raisons précises pour lesquelles ils sont entendus... il y a tellement de possibilités ! Mais, selon France Info, « les enquêteurs cherchent à savoir dans

quelle mesure il [Squarcini] a pu encourager la police marseillaise à lutter contre la contrebande de cigarettes afin de servir les intérêts de Philip Morris ».

Bien évidemment, les partisans de Sarkozy défendent mordicus ces pauvres ex-policiers sans défense, laissant entendre qu'on les embête simplement à cause de leur proximité avec un candidat à l'élection présidentielle. Et ce ne sont pas quelques traces de doigts dans la confiture qui les feront changer de ligne de défense.

Bertrand Gordes

Migrants : Wauquiez double Le Pen sur sa droite

Le projet gouvernemental pour «relocaliser» les migrants de Calais dans divers centres d'accueil du pays donne lieu à une lamentable surenchère. Laurent Wauquiez, nouveau président de la région Auvergne-Rhône-Alpes et principal lieutenant de Sarkozy, a saisi l'occasion pour faire parler de lui et a pris la tête de la fronde pour tenter de doubler le Front national sur sa droite.

« On ne se laissera pas faire », a-t-il osé dire, en déclarant qu'il refusait d'accueillir les migrants prévus pour sa région. Pensez donc : 1784 personnes pour 7,7 millions d'habitants, soit 0,02% ! Il a lancé une pétition pour «refuser la multiplication des petits Calais partout» et annoncé que le conseil régional

soutiendra tous les maires qui refusent d'appliquer le plan gouvernemental «en explorant tous les moyens».

Brandir la menace que se créent des «jungles» partout dans le pays est une bêtise calculée. Wauquiez sait parfaitement que les migrants affluent vers Calais dans le but de passer en Grande-Bretagne. S'ils sont

coincés dans ce bidonville, c'est parce que les gouvernements français et britannique les bloquent, et ils n'ont aucune intention de s'installer dans le Cantal ou en Ardèche.

Wauquiez attise volontairement les peurs et les fantasmes parmi une fraction de la population. Il apporte sa caution aux plus racistes. En réclamant la «concertation des élus», il encourage la mobilisation des plus réactionnaires et met les maires sous pression.

C'est ce qui s'est produit à Allex dans la Drôme. À l'appel du Front national départemental, très visible

dans la mobilisation, une partie des habitants de ce village, dans lequel le préfet prévoit d'installer moins de 50 réfugiés, est vent debout contre cet accueil. Même si d'autres habitants considèrent, eux, qu'il s'agit d'une solidarité élémentaire après les drames vécus par ces migrants, les opposants ont obtenu du maire la tenue d'un référendum, prévu le 2 octobre.

À l'arrivée d'un premier groupe de migrants, certains sont venus les invectiver devant micros et caméras, encouragés par les prises de position de Wauquiez ou celles de

Labau, président LR du conseil départemental.

Tenant de rattraper leurs électeurs qui fuient vers le Front national et tout à leurs rivalités pour la présidentielle, Wauquiez, Sarkozy et leurs concurrents ne se contentent pas de récolter les voix xénophobes, ils les font progresser. Avec la légitimité et la visibilité qu'offrent leurs fonctions, ils banalisent le racisme grossier et préparent le terrain à des actes pires encore. Le Pen n'a pas besoin de faire campagne : avec Wauquiez ou Sarkozy, le programme du Front national s'étale partout.

Xavier Lachau

PCF : la quadrature du cercle électoral

Le conseil national du Parti communiste, réuni le week-end des 24 et 25 septembre, a préparé sa conférence nationale du 5 novembre. À cette date il devrait prendre une décision concernant la présidentielle ou tout au moins des options à soumettre à ses militants.

Il publie d'ores et déjà un avant-goût de ces options : ce sera soit appeler à voter Jean-Luc Mélenchon, soit présenter un candidat issu du Parti communiste, soit... ne rien décider et poursuivre des «initiatives de rassemblement».

Le PCF reconnaissait dans son introduction à la discussion que «les illusions que les citoyennes

et les citoyens pourraient nourrir à l'endroit des individus potentiels d'une élection présidentielle, (...) ont été largement affaiblies par les expériences répétées». Mais il ne propose à ses militants que de continuer dans la même voie. En réalité, ses hésitations viennent du fait qu'il est orphelin d'un candidat qui ferait l'unanimité dans ses rangs. Mélenchon

ne lui laisse d'autre choix que de se soumettre, les frondeurs du PS pour l'instant acceptent la primaire socialiste, et la crainte d'un score très faible semble écarter une candidature PCF.

Les travailleurs, les chômeurs, les retraités se rendent compte qu'il n'y a rien à attendre de la gauche gouvernementale, mais le PCF trace toujours comme unique perspective un gouvernement de gauche avec une majorité parlementaire de gauche, ne proposant aux travailleurs aucun autre moyen de changer leur sort. Il s'est

mis successivement à la remorque de Mitterrand, Jospin et Hollande. Cela a aidé ces gouvernements à faire accepter aux travailleurs les licenciements, le blocage des salaires et de nombreux autres reculs. Cette politique a renforcé la démoralisation au sein de la classe ouvrière et a déboussolé ses propres militants, qui ont été nombreux à abandonner le PCF.

Aujourd'hui, le Parti communiste, affaibli, cherche principalement à sauver des postes, de députés ou autres. Cette préoccupation le conduit aussi à ne pas rompre trop de lances

avec le PS, car il en aura besoin pour des alliances électorales.

Le PCF n'offre ainsi pas d'autre perspective à ses militants que de se cogner au mur des élections, où la seule issue possible est un accord avec le PS, au prix de bien des aplatissements.

Plutôt que de se heuter encore une fois à ce mur, c'est en renouant avec les idées de la lutte de classe que les travailleurs ont une chance d'abattre le «mur de l'argent» et la dictature de la bourgeoisie qui se cache derrière.

Inès Rabah

Ventes d'armes : marchands de mort

Un concert de louanges a suivi la conclusion de la vente de 36 avions Rafale à l'armée de l'air indienne. Du président de la République aux responsables des régions où se trouvent les usines Dassault, du Premier ministre aux dirigeants des entreprises concernées, des diplomates aux commentateurs des médias, chacun s'est félicité.

Cette vente serait bonne pour l'emploi, pour l'amitié franco-indienne, pour la défense de la démocratie et de la paix dans le monde, voire pour la campagne électorale de François Hollande, meilleur vendeur d'armes à l'exportation depuis des générations. On ne sait pas ce qui est le plus sordide dans cet étalage, de la génuflexion devant les intérêts de la famille Dassault et de quelques autres capitalistes, ou du sourire béat avec lequel ces gens vendent des machines à tuer.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit. Ces avions ne sont pas destinés aux

parades ou à l'amusement des imbéciles galonnés, mais aux bombardements ! En ce moment même, alors que le gouvernement français joue les outragés devant les bombardements d'Alep, les avions français sont en mission au Moyen-Orient. Le matériel français vendu à l'Arabie saoudite est utilisé contre la population du Yémen, où les massacres ne sont pas moindres qu'en Syrie.

Les armées rivales de l'Inde et du Pakistan sont engagées depuis leur naissance dans une série de guerres et d'escarmouches permanentes, dans une perpétuelle course aux

armements. Les marchands de canons français, et l'avionneur Dassault en particulier, ont le privilège de fournir les deux camps. Dassault, qui affirme faire des affaires à cause de l'instabilité de ce monde, a un intérêt direct, sonnante et trébuchante, dans cette rivalité, voire dans son explosion.

Bien loin d'apporter la paix, les marchands d'armes préparent la guerre. Secteur le plus rentable de la société capitaliste tout entière, ils sont parfaitement à son image.

Paul Galois



Bombardement au Yémen. La coalition qui y intervient est armée par la France.

Tuons français ?

Montebourg, ancien ministre de Hollande et candidat à la présidentielle, a dégainé le premier. Doublant ses rivaux Le Pen, Mélenchon et autres sur le terrain du nationalisme, il

s'indigne que le Famas, fusil équipant l'armée française, soit bientôt remplacé par le HK 416 fabriqué en Allemagne.

Mieux vaut le savoir : ceux qui prétendent que

produire français serait le remède à la crise, au chômage, aux bas salaires, ont toujours un autre remède en réserve : tuer et aller se faire tuer français...

Chômage : une catastrophe continue

Lundi 26 septembre, Pôle emploi a publié les chiffres du chômage pour le mois d'août. Malgré toutes les manipulations des chiffres, il est en hausse de 1,4 %, soit 50 200 personnes de la catégorie A, celle des chômeurs disponibles n'ayant pas du tout travaillé le mois précédent.

Le ministère du Travail explique cette augmentation par les difficultés des secteurs liés au tourisme, après les attentats. Il souligne aussi que les chômeurs ont été plus nombreux à actualiser leur dossier. Une façon de reconnaître que le reste du temps, les chiffres baissent suite aux radiations de ceux qui ne l'ont pas mis à jour.

Ces chiffres viennent contredire les boniments du gouvernement qui s'acharne à voir « le début d'inversion de la courbe du chômage » dans chaque petite variation à la baisse quitte, lorsque les chiffres repartent à la hausse le mois suivant, à trouver des explications ponctuelles

pour assurer que sur le fond, l'économie repart tout de même. Peu importe si la liste des entreprises annonçant des suppressions d'emplois, de SFR à Alstom en passant par la Société Générale, ne cesse de s'allonger !

Pour Hollande et ses semblables, tout cela se réduit à des commentaires statistiques sur fond d'arrière-pensées électorales, mais pour les travailleurs, il s'agit de leur avenir et de celui de leurs familles.

Ce n'est pas un gouvernement au service des capitalistes qui mettra un coup d'arrêt à cette catastrophe sociale. Aux travailleurs d'imposer l'interdiction des licenciements.

Hélène Comte

Amiante : vingt ans après, le scandale continue

Vingt ans après l'interdiction de l'utilisation de l'amiante en France, les victimes attendent toujours que tous les responsables de cette tragédie, qui a provoqué à ce jour 100 000 morts, rendent des comptes devant la justice. Mais aucun procès pénal n'a encore eu lieu. Les associations de défense des victimes constatent même que les tribunaux baissent désormais le montant des indemnités.

Vingt ans après, beaucoup vivent encore entourés d'amiante dans des HLM, des hôpitaux, des bureaux, des centres commerciaux, jusque

dans des écoles maternelles ! Il est vital d'imposer aux pouvoirs publics la priorité du désamiantage systématique.

C'est pour exprimer cette colère, dénoncer ce scandale, qu'à l'appel de l'Andeva (Association nationale de défense des victimes de l'amiante) et des associations régionales, les victimes de l'amiante, leurs familles et leurs soutiens manifesteront à Paris le vendredi 7 octobre. Lutte ouvrière appelle à se joindre à eux.

MANIFESTATION
Vendredi 7 octobre
à 14 heures à Paris
(rendez-vous encore à fixer)

Alsace : coupes budgétaires contre le droit des femmes

Dans un article des *Dernières nouvelles d'Alsace* du 24 septembre, consacré au Planning familial, à l'occasion du soixantième anniversaire de l'association, on apprend que les budgets alloués par les conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin sont en baisse significative : pour le Bas-Rhin, l'aide est passée de 200 000 euros en 2013 à 189 000 en 2014, puis 179 000 en 2015, et pour le Haut-Rhin la baisse est de 5 % sur un an.

Le Planning familial ne

s'occupe pourtant pas de moins de personnes, et les femmes en butte à de nombreuses formes d'oppression et de violence ne sont pas moins nombreuses.

Il y a environ deux siècles, un des premiers socialistes, Charles Fourier, affirmait qu'on reconnaissait le degré de civilisation d'une société au degré d'émancipation des femmes. Sur ce point, il est clair que la société est de moins en moins civilisée.

Correspondant LO

Sécurité sociale : économies aux dépens des assurés

« En 2017, le trou de la Sécu aura disparu. » : c'est avec cette annonce choc que la ministre de la Santé, Marisol Touraine, a présenté le 23 septembre le projet de loi de financement de la Sécurité sociale. Dans celui-ci, le déficit du régime général pour 2017 devrait descendre à 400 millions d'euros, soit moins de 1 % de son budget.

Cette annonce tombe opportunément, à quelques mois de l'élection présidentielle. La ministre de la Santé ne s'est pas privée de présenter le gouvernement en sauveur de la Sécurité sociale.

Ni lui ni ses prédécesseurs n'ont sauvé en tout cas l'accès aux soins des travailleurs. Depuis plusieurs décennies, le trou de la Sécurité sociale sert de prétexte pour baisser ou cesser totalement les remboursements de certains médicaments et pour restreindre les dépenses hospitalières. Il a servi de prétexte aussi pour instaurer puis augmenter régulièrement le forfait hospitalier, les franchises sur les consultations, les actes médicaux, les transports sanitaires et les médicaments. Les travailleurs paient donc plus pour être moins remboursés, voire pas du tout. Au point qu'aller chez le dentiste ou acheter des lunettes est devenu inenvisageable pour les plus pauvres.

Parallèlement, tous les gouvernements ont cherché à diminuer les retraites des travailleurs, en multipliant les attaques contre celles-ci depuis 1993, afin d'amener les salariés à cotiser plus longtemps pour toucher

une pension réduite.

D'un côté les gouvernements se sont attaqués à la santé et aux conditions de vie des travailleurs, de l'autre ils ont multiplié les exonérations de cotisations pour les patrons, faisant compenser – imparfaitement – le manque à gagner pour la Sécurité sociale par l'État, et donc principalement par les salariés et les retraités, via l'impôt. Si des millions de travailleurs se soignent moins bien, c'est donc pour aider le patronat à maintenir ses profits.

Et puis cette annonce de

la ministre est aussi une manière de faire passer de nouveaux sacrifices. Cette fin du déficit est conditionnée à un nouveau tour de vis de quatre milliards d'économies en 2017. Ce montant est paraît-il sans précédent, et le gouvernement compte l'obtenir notamment par de nouvelles économies dans les hôpitaux, en multipliant les fermetures de lits, en diminuant le nombre et la durée des séjours des patients.

On n'a certainement pas fini d'entendre parler du trou de la Sécu. Comme ces chiffres sont de plus en plus conditionnés par ceux du chômage et que les entreprises continuent de licencier, il pourrait continuer à se creuser. Il est vrai qu'entre-temps les élections seront passées.

Jacques Le Gall



Soins dentaires : de plus en plus chers, de moins en moins remboursés

En France, 4,7 millions de personnes renoncent aux soins dentaires, parfois de base, pour des raisons financières. C'est le constat de la Cour des comptes dans son dernier rapport sur la Sécurité sociale.

En cause : la diminution de la prise en charge. Pour une prothèse dentaire coûtant 600 euros, seuls 75 euros sont remboursés

par l'Assurance-maladie. En moyenne, celle-ci ne couvre plus que 33 % des soins dentaires, contre 36 % il y a dix ans. 39 % sont pris en charge par les complémentaires santé et le quart restant par les assurés eux-mêmes.

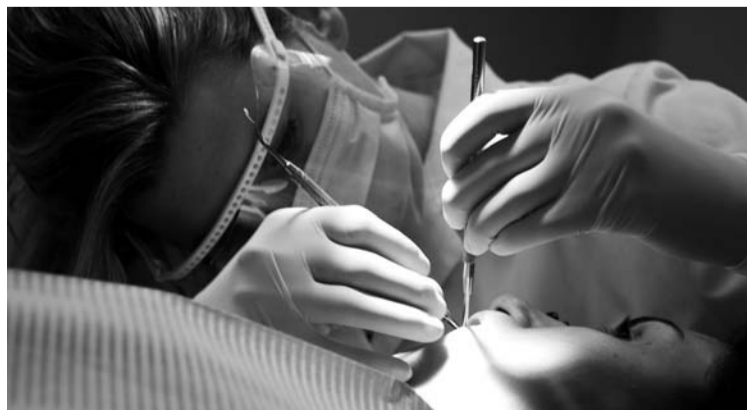
C'est d'autant plus grave que le prix des soins et des prothèses s'est envolé, avec les dépassements

d'honoraires des praticiens.

Devant ce constat, la Cour des comptes préconise de donner plus de place aux mutuelles privées. Mais comment ceux qui, aujourd'hui, n'ont pas les moyens de faire appel à leurs services pourraient-ils le faire demain ?

De son côté, alors que les négociations entre des syndicats de dentistes et l'Assurance-maladie se sont ouvertes, la ministre de la Santé, Marisol Touraine, a annoncé 200 millions d'euros supplémentaires pour améliorer le remboursement de soins. Sur les quelque dix milliards d'euros annuels de frais dentaires, cela ne risque pas de changer grand-chose.

J.L.G.



Logement : tours de vis sur les APL

Dans le budget 2016 de l'État, il était prévu pas moins de trois nouvelles attaques contre les APL, les aides personnalisées au logement, en plus des mécanismes automatiques qui en rognent le montant. Les conséquences ont commencé à se faire sentir.

Un projet de réduction du montant des APL pour les jeunes en emploi précaire a été retiré devant la protestation des syndicats étudiants, juste avant le 1^{er} janvier dernier, date à laquelle elle devait entrer en application.

En revanche une diminution et, dans certains cas, la suppression de l'APL sont effectives depuis juillet dernier pour les personnes et les ménages qui payent déjà un loyer particulièrement élevé. Sous prétexte que les

aides au logement peuvent inciter des propriétaires-bailleurs à augmenter les loyers, le gouvernement n'a rien trouvé de mieux que de sanctionner... les locataires. Non seulement il avoue son impuissance à maîtriser la hausse des loyers, mais il condamne les locataires à une double peine : un loyer abusif et une sorte d'amende sur l'aide au logement. Selon les chiffres de la Caisse d'allocations familiales, 16 000 foyers ont ainsi été

privés d'APL et 64 000 ont perdu en moyenne 70 euros par mois sur leur allocation. C'est une ponction supplémentaire par rapport à celles que connaissent les allocataires depuis des années, du fait que les APL ne suivent pas le rythme de l'augmentation des loyers et des charges. Ainsi, entre 2000 et 2010, les loyers plafonds pris en compte dans le calcul des aides au logement n'avaient été revalorisés que de 15% alors que les loyers réels avaient en moyenne progressé de plus du double.

Une troisième attaque vise, selon les chiffres du gouvernement, presque un allocataire sur dix, soit près de 650 000 foyers dont

les aides devraient baisser. Ceux qui possèdent une maison de campagne ou un livret A au-delà d'un montant global de 30 000 euros sont considérés comme riches et, dans le calcul servant à baisser leur APL, ils sont supposés avoir un revenu chiffré à 3% de leur « capital ». Tant pis pour eux si le taux du livret A est tombé à 0,75% ! Peu importe si leur « patrimoine » est une prime de départ en retraite, une petite réserve qui ne permettra pas d'aller très loin en cas de licenciement. Le gouvernement ne sait plus quoi inventer pour récupérer des fonds aux dépens des travailleurs et des petites gens. Cette

mesure a été annoncée pour le 1^{er} octobre et on verra si le gouvernement la met en application, malgré les protestations des associations de locataires, de consommateurs et de mal-logés.

Quasiment chaque année les APL sont présentées par le gouvernement « comme de faciles boucs émissaires de la hausse des loyers et des dépenses publiques », selon l'expression de la fondation Abbé-Pierre. En s'y attaquant, le gouvernement tape encore sur les plus pauvres : une personne seule ne touche plus l'APL si elle gagne plus de 1,1 smic par mois.

Jean Sanday

Metz : toute la société est une « jungle »

200 personnes, dont une soixantaine d'enfants, vivent dans des conditions inhumaines sous des tentes le long de la Moselle, à Metz. Ces réfugiés fuient leurs pays d'origine, essentiellement l'ex-Yougoslavie : Bosnie, Serbie, Kosovo, mais aussi l'Albanie. Ils fuient la misère et les mafias, toutes choses qui prospèrent dans ces pays.

Ces migrants campent sur un parking, là où est situé le DPA (Dispositif de premier accueil) où ils peuvent faire leur demande d'asile. Ces demandes sont régulièrement rejetées car les Balkans sont considérés comme des pays sûrs par les hauts fonctionnaires de l'État français, qui n'y vivent pas. Ce campement est un vrai crève-cœur pour ceux qui le côtoient, comme les employés de Pôle emploi qui travaillent dans l'immeuble qui jouxte le parking.

Une centaine de migrants arrivent chaque semaine à Metz depuis août et les autorités sont complètement débordées, faute

d'avoir rien prévu. Car cela fait des années que des bidonvilles s'installent, contenant jusqu'à 600 personnes, avant d'être régulièrement démantelés. Ce dernier camp risque de l'être aussi, sans que l'on sache où vont atterrir les réfugiés.

« Visiter ce camp vous met par terre, vous empêche de dormir. C'est un scandale humain », a déclaré le maire PS de Metz. Mais ce qui l'inquiète surtout, c'est que de l'autre côté du parking vient de se monter un pôle médias avec des dizaines de start-up : « Un camp de cette nature perturbe les projets qu'on peut avoir là », précise le maire



Les tentes des migrants installées sur un parking de Metz.

interrogé par la presse régionale.

Ces vagues migratoires dépassent évidemment les compétences et la

responsabilité des municipalités. Mais tout de même, on construit à Metz un tout nouveau et luxueux centre de congrès, et on ne trouve

pas les moyens de faire face à l'arrivée de réfugiés. Cela juge cette société et ceux qui la gouvernent.

Étienne Hourdin

Lycée Gustave-Eiffel – Cachan : accueillir au mieux les migrants

Le 15 septembre, les enseignants des lycées Sorre et Eiffel de Cachan, dans le Val-de-Marne, apprennent que le gymnase Jesse Owens, sur le site des lycées et de l'ENS, était réquisitionné sur décision du préfet d'Île-de-France. Il devait accueillir une partie des 1 800 réfugiés qu'il avait prévu de déloger, la nuit suivante, de leur campement de la place Stalingrad à Paris.

Des lits de camp étaient installés les uns contre les autres dans la grande salle du gymnase. Le lendemain, un peu plus d'une centaine d'hommes, soudanais, afghans et érythréens, exténués après la nuit mouvementée de leur

évacuation forcée, étaient installés dans des conditions précaires. Le soir même l'ambiance était tendue, car les repas prévus étaient en nombre insuffisant. Depuis, trois repas sont assurés quotidiennement, mais plusieurs

dizaines de réfugiés ont déjà quitté les lieux, souhaitant se soustraire aux différents interrogatoires administratifs.

À l'annonce de la réquisition du gymnase, les travailleurs des lycées se sont inquiétés de la suppression de certains cours d'éducation physique et sportive. Mais surtout beaucoup se sont inquiétés des conditions d'accueil des migrants et se sont demandé comment aider. Accueillir au mieux les migrants est devenu une préoccupation.

Le jour même de leur arrivée, une délégation d'enseignants s'est rendue sur place pour rencontrer les migrants et les associations s'occupant de leur hébergement. Mais le contact est compliqué : le gymnase est encerclé de barrières et de vigiles, parfois accompagnés de chiens. Les réfugiés ont l'interdiction de circuler sur le campus universitaire, et ceux qui sortent en ville doivent présenter un badge et rentrer avant 22 heures.

Une partie des Afghans souhaitent des cours de

français, et des enseignants de différentes disciplines se sont portés volontaires. Mais où faire ces cours, le campus étant interdit aux réfugiés et le gymnase étant interdit aux enseignants ? L'idée d'organiser des rencontres sportives fait aussi son chemin.

La solidarité pourrait se mettre en place, mais elle se heurte pour l'instant à la façon dont l'État parque les réfugiés en les considérant comme une nuisance.

Correspondant LO

États-Unis : colère après un nouveau meurtre raciste

Quand, le 20 septembre, la police a abattu un homme noir près de sa voiture à Charlotte, la ville la plus peuplée de Caroline du Nord, elle a déclenché d'importantes manifestations de protestation. Keith Lamont Scott, 43 ans, était dans sa voiture, garée sur un parking où la police recherchait un autre homme. N'ayant pas répondu assez vite aux ordres des policiers, il a été abattu, tandis que sa femme les implorait de ne pas tirer, leur disant que son mari était juste désorienté car sous l'effet de médicaments.

Dans les heures qui ont suivi, une foule s'est rassemblée au centre de Charlotte pour dénoncer cette brutalité ordinaire de policiers qui tuent des Afro-américains ne les menaçant en rien. Elle exigeait notamment que les

autorités rendent publiques deux vidéos réalisées au moment des tirs : celle de la femme de Scott et celle de la police elle-même. Sous la pression des manifestations quotidiennes, celles-ci ont finalement été mises en

ligne et ne montrent pas que Scott tenait une arme, ce que prétend le chef de la police pour justifier son assassinat.

En réponse aux manifestants, Pat Mac Crory, le gouverneur républicain de Caroline du Nord, a décrété un couvre-feu et mobilisé la Garde nationale pour essayer, en vain, de disperser à coup de grenades lacrymogènes ceux qui réclamaient justice pour Scott. Cet ancien maire de Charlotte a multiplié les déclarations incendiaires, vantant le « courage de la police », qui a pourtant tué un homme non recherché et non armé. Il a également téléphoné à Trump

et Clinton pour leur expliquer que les manifestants de Charlotte étaient des « anarchistes n'ayant aucune raison valable de manifester », les accusant de ne pas respecter les citoyens. Comme si la police avait respecté Scott ! Mac Crory n'a eu aucun mot pour déplorer son assassinat ni pour présenter ses condoléances à sa famille.

Le représentant de la circonscription de Charlotte au Congrès, un républicain aussi, a été un peu plus loin dans l'abjection en déclarant que les jeunes Noirs qui manifestent sont motivés par leur « haine des Blancs, car les Blancs réussissent dans la

vie mieux qu'eux ».

Ce genre de politicien justifie le racisme, et particulièrement celui qui anime les policiers qui voient dans les Noirs des individus dangereux qu'on peut abattre. Au sommet, les candidats à l'élection présidentielle ne sont pas en reste : à de nombreuses reprises Trump a ouvertement insulté les immigrés hispaniques et Clinton a décrit cet été les adolescents noirs comme des super-prédateurs. Autant de politiciens qui portent une lourde responsabilité dans la multiplication des crimes racistes aux États-Unis.

Lucien Déroit

Égypte : liberté pour les travailleurs du chantier naval !

Depuis fin mai, quatorze travailleurs du chantier naval d'Alexandrie sont détenus dans une prison militaire et plus de dix autres encore poursuivis. Ils encourent emprisonnement et amendes, devant être jugés par un tribunal militaire. Leur crime est d'avoir participé, les 22 et 23 mai derniers, à un sit-in devant le chantier, pour obtenir de la direction une réponse à leurs revendications restées lettre morte.

La société des chantiers navals d'Alexandrie, un des plus grands du Moyen-Orient, est sous responsabilité de l'armée égyptienne depuis 2007. Les 2 500 salariés sont en grande majorité des civils, dont les conditions de travail et de salaire sont à l'image de ce que vivent des millions de travailleurs du pays. Le danger est partout et le salaire nulle part. Chargés de l'assemblage de navires de guerre vendus par l'entreprise française DCNS, ils ont réclamé de la sécurité dans les ateliers, deux ouvriers étant morts récemment, des augmentations de salaire, le paiement des primes non versées, une

mutuelle et le droit, puisque l'entreprise appartient à l'armée, d'être soignés dans les hôpitaux militaires. Faute de réponse de la direction et malgré l'arrivée rapide et dissuasive de militaires sur les lieux, ils avaient organisé ce sit-in fin mai.

Vingt-six des manifestants ayant été convoqués à la police, ceux qui s'y sont rendus ont aussitôt été arrêtés. Depuis, quatorze sont en prison et tous, mis à pied sans salaire, doivent être jugés le 18 octobre après un report du procès prévu. Entre-temps, l'entreprise avait suspendu ses fabrications, lock-outant tous les salariés, et n'avait rouvert



La campagne de solidarité avec les travailleurs menacés.

que fin août en ne reprenant que 600 d'entre eux.

Des militants syndicaux égyptiens appellent à prendre position pour soutenir les

ouvriers d'Alexandrie menacés. En effet ce n'est pas le silence complice de DCNS et du gouvernement Valls, trop content de vendre au

maréchal Sissi des navires Gowind, en plus des Rafale de Dassault, qui leur viendra en aide.

Viviane Lafont

Italie : patron assassin

Un banal accident : c'est tout ce qu'a conclu le procureur de Piacenza, dans le nord de l'Italie, après que le 14 septembre un camion sortant des magasins GLS a renversé et tué un ouvrier qui participait à un rassemblement devant l'entreprise. La direction est responsable, car elle faisait pression pour inciter les camions à partir mais, pour les autorités, il n'y a là qu'un triste accident.

GLS est une des grandes entreprises de messagerie italiennes, dont le centre logistique se trouve à Piacenza, aux côtés des magasins des autres géants du secteur. Comme tous ses semblables, elle a recours pour ses opérations de manutention à des entreprises sous-traitantes, des « coopératives » qui emploient des travailleurs sous un faux statut d'« associés ».

Cela revient en fait à leur dénier les droits les plus élémentaires. Les travailleurs de ces coopératives du secteur de la logistique, le plus souvent immigrés, sont sous-payés, subissent des horaires et des conditions de travail au bon vouloir de patrons qui eux-mêmes sont souvent membres de la Mafia et en appliquent les méthodes d'intimidation.

Mais, depuis quelques années, les ouvriers de ce secteur relèvent la tête et luttent pied à pied pour imposer la reconnaissance des droits, et notamment des minimums salariaux que les conventions collectives reconnaissent en principe aux salariés de ce secteur. Organisés dans de petits syndicats, dits « syndicats de base », nés en alternative aux grandes confédérations syndicales, ils ont, par leurs grèves et leurs manifestations, obligé les patrons à un certain nombre de concessions, mais le combat est toujours à recommencer, entreprise par entreprise. Gouvernement et médias, de leur côté, préfèrent faire silence sur l'existence en Italie

de ces secteurs où, de la logistique à l'agriculture, des travailleurs sont employés dans des conditions proches de l'esclavage par des patrons qui considèrent que les ouvriers immigrés, arrivés après avoir risqué leur vie en traversant la Méditerranée sur des rafiots surchargés, doivent être prêts à accepter n'importe quoi.

Eh bien, il n'en est pas ainsi, et les travailleurs immigrés de la logistique montrent au contraire qu'après avoir vécu ces expériences, ce n'est pas un patron, même mafieux, qui peut leur faire peur. Ils montrent une combativité que les autres travailleurs, conditionnés par des années de reculs et souvent résignés,

ne montrent plus.

À la GLS de Piacenza, les travailleurs étaient en lutte pour imposer à leur coopérative, la Seam, l'embauche effective de travailleurs précaires. C'est finalement ce que le patron de GLS a été contraint d'accepter, après que la mort de l'ouvrier a fait scandale. Malheureusement, comme l'ont dit les militants syndicaux après l'accord, cela ne rendra pas la vie à celui-ci, Abd Elsaleh Ahmed Eldanf, ouvrier égyptien de 53 ans, père de cinq enfants et depuis treize ans en Italie, mort écrasé sous les roues d'un camion que son patron poussait à partir.

André Fryx

Grande-Bretagne : **Corbyn reconduit, une claque pour la classe politique**

Le congrès du Parti travailliste s'est ouvert le 24 septembre à Liverpool, dans les grincements de dents. Cause de cette mauvaise humeur : la réélection triomphale de Jeremy Corbyn, figure de proue de l'aile gauche du parti, à son poste de leader.

Rappelons qu'en septembre dernier Corbyn avait battu ses rivaux de la droite blairiste du parti, porté par une base écœurée du cours propatronal suivi par le parti depuis plus de deux décennies.

Mais cette élection n'avait rien changé à un appareil d'élus et de permanents tout dévoués à la politique passée du parti. Et tout le monde savait que les adversaires de Corbyn saisiraient le premier prétexte pour tenter de le déloger.

Dès le mois de juin, tirant prétexte de la victoire du Brexit et de la campagne jugée trop molle menée par Corbyn en faveur du maintien dans l'Union européenne, la majorité du cabinet fantôme de Corbyn donnait sa démission et le groupe parlementaire du parti adoptait une motion de censure à son encontre, par 172 voix contre 40. Suivant les statuts du parti, les conditions étaient réunies pour provoquer une réélection. Restait à trouver un candidat présentable. Plusieurs prétendants, trop compromis par leur passé dans l'ombre de Blair, durent se

désister. Finalement, Owen Smith, un député aussi obscur qu'ambitieux, qui avait l'avantage de n'avoir été élu qu'en 2010, fut choisi pour s'attaquer à Corbyn.

Des calomnies aux manœuvres d'appareil

Les trois mois qui suivirent virent la montée en puissance d'une campagne haineuse, dans laquelle l'appareil du Parti travailliste, appuyé par l'ensemble de la classe politique et l'essentiel des médias, déversèrent leur venin sur Corbyn. Et cette fois-ci, on vit les directions de plusieurs syndicats importants jeter tout leur poids contre Corbyn, en particulier celles des syndicats des travailleurs manuels municipaux (3^e syndicat du pays), de la distribution et de la sidérurgie. Tout y passa, de l'accusation de vouloir saborder le Parti travailliste et d'être l'instrument de mystérieux trotskystes, à celle d'antisémitisme ou de misogynie, et bien d'autres encore.

À cela s'ajoutèrent les invraisemblables manœuvres de l'appareil travailliste. D'abord, il tenta d'empêcher

Corbyn de se représenter. Ayant échoué, suite à un arrêt de la Haute Cour, il se lança dans une véritable purge. Plus de 3 000 adhérents furent suspendus sous les prétextes les plus fantaisistes : certains pour avoir critiqué le soutien donné par leur député à Smith, d'autres même, comme le leader du syndicat des industries de la boulangerie, pour avoir exprimé un soutien trop enthousiaste à Corbyn sur Twitter. À Bristol, grande ville du sud-ouest, la purge alla même jusqu'à priver le parti de sa majorité au conseil municipal ! Pour faire bonne mesure, l'appareil interdit aux sections locales de se réunir avant la fin du vote, sous peine de suspension.

Restait à éliminer les sympathisants qui, lors de la précédente élection, avaient pu voter pour Corbyn pour la somme modique de 3,60 livres. Les quelque 130 000 sympathisants qui s'étaient fait enregistrer dès le début de la campagne durent se réenregistrer sur Internet entre le 18 et le 20 juillet et payer cette fois 30 livres, le but étant, bien sûr, de multiplier les obstacles devant les partisans de Corbyn.

La victoire de Corbyn

Au bout du compte, rien n'y aura fait, ni les calomnies



Manifestation de soutien à Corbyn.

ni les magouilles d'appareil. Une fois le décompte terminé, Corbyn est sorti vainqueur avec une majorité renforcée de 62 % (313 209 voix) contre 59,5 % (251 417) l'an dernier. Fait plus significatif encore, Corbyn augmente son score en valeur absolue et relative parmi les adhérents directs du parti (+46 000 voix) et parmi ceux qui en sont membres au travers de leur syndicat (+19 000 voix), alors qu'il perd près de 4 000 voix (-14 %) parmi les sympathisants.

En fait, tant la véritable haine qui s'est déversée sur Corbyn que le souci carriériste évident de la plupart des élus travaillistes ont suscité l'indignation de bien des travailleurs, non seulement dans le milieu travailliste

mais également au-delà. Que cette indignation, qui correspond à un certain sentiment de classe, se soit exprimée aussi clairement ne peut être une mauvaise chose pour la classe ouvrière, face au jeu politicien de ceux qui prétendent parler en son nom.

Il n'en reste pas moins que, avec ou sans Corbyn à sa tête, le Parti travailliste demeure ce qu'il est depuis plus d'un siècle : un parti bourgeois à qui les illusions de la classe ouvrière servent de tremplin pour mieux servir le grand capital. En Grande-Bretagne comme ailleurs, le problème de la construction d'un véritable parti ouvrier, communiste et révolutionnaire, reste posé.

François Rouleau

Pologne : **pour le droit des femmes à disposer de leur corps**

En Pologne, depuis 1993, le droit à l'avortement a été extrêmement restreint. Une femme ne peut légalement interrompre une grossesse que si celle-ci est la conséquence d'un viol ou d'un inceste, si le fœtus souffre d'une grave malformation ou si la vie de la femme ou sa santé est en danger. C'est une des législations les plus liberticides et les plus répressives qui soient. Eh bien c'est encore trop permissif pour le gouvernement polonais et les réactionnaires en soutane qui le soutiennent.

Depuis le 21 septembre, le Parlement polonais discute d'un projet de loi, présenté par une association émanant de l'Église catholique de Pologne, par lequel l'avortement deviendrait totalement interdit. En effet une grossesse ne pourrait être interrompue que quand des personnels de santé l'estimeraient nécessaire pour sauver la vie de la femme. Ainsi, il leur faudrait estimer la proximité de la mort, et pourquoi pas attendre que

la femme commence à mourir, pour pouvoir pratiquer légalement l'avortement !

Même en cas de viol ou d'inceste, en cas de problème de développement pour l'enfant, les femmes qui recourraient à l'avortement ou tenteraient d'y recourir seraient passibles de peines de prison pouvant aller jusqu'à cinq ans, de même que ceux ou celles qui les auraient aidées. C'est ce que ces réactionnaires appellent respect de la vie.

Selon les chiffres officiels, 1 000 femmes avortent chaque année en Pologne. Dans la réalité, d'après les organisations de défense des droits des femmes, elles seraient 150 000 à le faire : à l'étranger, pour celles qui en ont les moyens, et dans les pires conditions pour les autres.

Le droit des femmes de décider si elles veulent ou pas mettre au monde un enfant, et donc le droit de recourir à l'interruption médicale d'une grossesse non désirée, est un droit élémentaire. En Pologne, les femmes doivent encore se battre pour le conquérir.

En France, le collectif national pour le droit des femmes appelle à les soutenir par une manifestation à Paris dimanche 2 octobre à 15 h devant l'ambassade de Pologne, aux Invalides, et Lutte ouvrière se joint à cet appel.

Sophie Gargan

Lisez la revue *Lutte de classe*

revue mensuelle de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 178 (septembre - octobre 2016)

- Lutte ouvrière dans la campagne présidentielle
- Turquie : de la tentative de coup d'État au contre-coup d'État d'Erdogan
- Grande-Bretagne : le référendum sur l'UE, le Brexit et la danse des démagogues
- États-Unis : la classe ouvrière a besoin de son propre parti
- La construction d'un parti ouvrier aux États-Unis : histoire d'un long combat
- La Côte d'Ivoire des riches et celle des travailleurs
- Haïti : débat sur le financement des élections sur fond d'éveil de la combativité ouvrière

Prix : 2,50 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,70 euro

Gabon : Ali Bongo, un protégé de l'impérialisme français

Lors de deux meetings, à Franconville puis à Marcq-en-Barœul, Sarkozy a été interrompu par des manifestations d'étudiants gabonais criant : « Sarko, vient chercher Ali ! ». Ils protestaient contre le soutien de l'ancien président de la République à Ali Bongo, tout juste réélu au terme d'une mascarade électorale. Car, comme toute la classe politique française, Sarkozy est un solide soutien de la famille Bongo, qui règne sur le Gabon depuis 1967.

La réélection d'Ali Bongo vient d'être officiellement validée par la Cour constitutionnelle du Gabon, plusieurs semaines après le scrutin du 31 août dont les résultats laissent penser à des fraudes massives. Dans les jours suivant l'élection, des émeutes avaient éclaté ; la répression aurait fait plusieurs dizaines de morts. L'adversaire d'Ali Bongo, son beau-frère Jean Ping, lui-même ancien ministre d'Omar Bongo, avait cependant saisi le Conseil constitutionnel pour contester les résultats ; celui-ci, à la botte du pouvoir, a sans surprise rendu un verdict favorable au dictateur en place.

Lors de la mort d'Omar Bongo en 2009, Sarkozy, alors président, s'était empressé d'apporter son soutien à son fils, Ali. C'est ce que dénonçaient les étudiants venus perturber son meeting. Mais ils auraient tout aussi bien pu s'adresser à François Hollande, qui a invité Ali Bongo à défilé à Paris contre le terrorisme et pour la défense de la démocratie après les attentats de janvier 2015.

De droite comme de gauche, les hommes politiques français n'ont jamais hésité à soutenir la famille Bongo, et son régime dictatorial, tant elle s'est

montrée utile au maintien des intérêts impérialistes français. En fait, la France a toujours gardé le contrôle de cette ancienne colonie où stationnent plusieurs centaines de ses soldats. Car le Gabon a fait une grande partie de la fortune de Total et il continue à enrichir Bolloré ou Bouygues.

D'ailleurs, après la proclamation officielle de la réélection d'Ali Bongo, le gouvernement français, tout en évoquant des « doutes » sur la sincérité du scrutin, a appelé ceux qui le contestent à « *récusar l'action violente* », comme si ce n'était pas le régime qui avait tiré sur les manifestants début septembre !

Lors de son interpellation par les manifestants, Sarkozy a répondu : « *Ici c'est la France, ce n'est pas le Gabon. Si vous voulez parler du Gabon, retournez-y !* » Il voulait ainsi faire vibrer la fibre raciste et anti-immigrée de son public. Mais pour les trusts comme pour l'ensemble de la classe politique française, le Gabon doit rester un pays sous leur tutelle. Et tant que l'ordre français y règne, la population gabonaise peut bien continuer à subir la misère et la dictature d'Ali Bongo.

Claire Dunois



Militaires français et gabonais.

Colombie : un cessez-le-feu durable ?

Lundi 26 septembre, l'accord de cessez-le-feu entre le gouvernement colombien et la guérilla des FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie), conclu en août, a été officiellement ratifié par les deux partis. Il est censé mettre fin à cinquante années d'affrontement entre cette guérilla et l'État colombien.

Seul l'ex-président de droite Uribe, connu pour sa complaisance pour les paramilitaires voire les narco-trafiquants, proteste contre cette ratification à qui il reproche de faire la part trop belle aux anciens guérilleros, comme lui-même l'avait fait pour les paramilitaires, quand ceux-ci avaient été désarmés.

La Colombie a une longue tradition de violence. À plusieurs reprises, au 19^e et au 20^e siècle, et encore aujourd'hui, les classes possédantes ont préféré noyer dans le sang les mouvements revendicatifs des classes populaires plutôt que de satisfaire leurs revendications, faisant même abattre des politiciens dont ils craignaient l'action, à tort ou à raison.

Le fondateur des FARC, Marulanda, mort en mars 2008, était un ancien membre des milices paysannes réprimées par les mercenaires des grands propriétaires entre 1946 et 1957, une période qu'on a appelé « la Violence », où 300 000 personnes furent massacrées pour que les propriétaires terriens continuent de prospérer. Cette période avait été marquée par l'assassinat en 1948 de Gaitan, avocat proche des milieux syndicalistes et homme politique qui aurait pu être une alternative aux représentants politiques des grands propriétaires, ce qui déclencha une guerre civile, notamment dans les campagnes.

Les militants comme Marulanda, et ceux qu'ils entraînaient, entendaient résister aux expulsions de paysans par des grands propriétaires qui voulaient élargir la surface de leurs terres. Les paysans insurgés maintinrent ainsi quelques zones indépendantes. L'armée ne parvenant pas à les écraser, les hommes de main des possédants, les paramilitaires, vinrent en renfort. Officiellement, la période dite de « la Violence » fut close en 1964.

Entre 1964 et 1966, Marulanda et ses compagnons mirent sur pied les FARC. La plupart des journalistes les présentent comme des « marxistes », mais leur objectif n'était pas que la classe ouvrière prenne la direction d'un grand soulèvement populaire. Leur programme se bornait à



Soldats des FARC.

une réforme agraire. Là où ils s'implantèrent, ils offrirent une protection aux paysans chassés de leurs terres par les milices des propriétaires terriens.

La bourgeoisie terrienne colombienne s'était historiquement enrichie avec le café mais, avec la chute des cours de celui-ci, la cocaïne devint attractive. Dans les années 1970, les FARC finirent elles aussi par s'accommoder du développement croissant de la culture de la coca, que les narco-trafiquants, alliés des grands propriétaires, transformaient en cocaïne. Les FARC commencèrent par prélever un impôt sur les paysans qui pratiquaient cette culture dans les régions sous leur contrôle, en échange de différents services publics tels que la construction de routes ou l'assainissement de l'eau, réalisant ainsi dans ces zones ce que l'État officiel était incapable de faire. Mais, au fil des ans, les FARC devinrent aussi un intermédiaire dans le trafic de la drogue, sans toutefois en être les principaux bénéficiaires.

Les possédants ont continué de chasser des paysans de leurs terres, et cette politique a alimenté le recrutement des FARC. Des paysans expulsés se sont mis sous leur protection. Des jeunes sans travail ont rejoint leurs rangs. Pendant des dizaines d'années, trois bandes armées se sont ainsi affrontées, les FARC, l'armée et les paramilitaires. En 2008, un rapport de plusieurs ONG souligna que les trois quarts de ces violences étaient imputables à l'État et à son bras armé occulte, les paramilitaires, créés par les possédants avec la bénédiction de Washington et le soutien

pratique de l'armée israélienne, qui en forma les cadres et les équipa. Pour la seule période 2002-2007, période où Uribe désignait les seules FARC comme fauteurs de violence, seul le quart des crimes étaient imputables à la guérilla contre 58,1 % aux paramilitaires et 16,5 % à la force armée officielle. Les paramilitaires assassinaient sans vergogne les paysans ne quittant pas assez vite leurs terres, mais 2 600 militants ouvriers syndicalistes en furent aussi victimes en vingt ans. Ce conflit aura fait 260 000 morts et déplacé huit millions de personnes.

Ces dernières années, la guérilla s'était affaiblie. Elle a connu des revers et ses effectifs ont diminué. Certains guérilleros ont fait défection, parfois par réaction contre ce qu'ils estimaient être une trahison de leurs idéaux, tandis que d'autres, plus opportunistes, rejoignaient les paramilitaires.

Il reste une inconnue : ce cessez-le-feu sera-t-il durable ? Les FARC se transformeront-elles comme elles le souhaitent en un parti légal cherchant à avoir des élus ? Ces questions ne sont pas rhétoriques. Il y a déjà eu un cessez-le-feu il y a trente ans. Les FARC avaient alors participé à une « Union patriotique » avec le PC et s'étaient présentées à des scrutins locaux, avec succès. Ce retour à la légalité, sans lutte armée, avait alors déclenché des représailles des paramilitaires qui avaient exécuté trois mille cadres et militants, ne laissant aux FARC d'autre choix que de retourner dans la jungle pour survivre. Rien ne dit que l'histoire ne recommencera pas.

Jacques Fontenoy

Éducation nationale : l'art du trompe-l'œil

La ministre de l'Éducation nationale est en campagne pour Hollande. Cela seul permet d'expliquer l'aplomb avec lequel elle a prétendu, devant les caméras de BFMTV, que « ce gouvernement aura durant ce quinquennat bel et bien créé les 60 000 postes qu'il s'est engagé à créer ».

Les 12 842 postes précisément inscrits, à l'en croire, dans le projet de loi de finances 2017 permettraient, heureux hasard, d'atteindre ce nombre, en pleine année électorale.

Il faut déjà remarquer que, par rapport aux 80 000 emplois supprimés pendant le quinquennat de Sarkozy, les postes promis par Hollande ne font pas l'affaire, et de loin, compte tenu de l'augmentation du

nombre d'élèves.

Quand Najat Vallaud-Belkacem annonce des postes, il ne faut surtout pas entendre des emplois, encore moins des embauches stables, ni des adultes formés pour encadrer les élèves de la maternelle aux classes terminales, en nombre suffisant. Car les postes créés ne sont pas tous pourvus, loin de là. Entre 2012 et 2015, 17% ne l'ont pas été. D'où le recrutement

de personnel contractuel, parfois peu formé et toujours mal payé.

À la rentrée scolaire 2016, le syndicat des enseignants du primaire SNUipp remarquait que, sur les 19 000 postes, 13 000 étaient des stagiaires, présents à mi-temps seulement devant les enfants. Ils ne comptent donc que pour la moitié des postes annoncés, et jusqu'à quand? Tous ne seront pas titularisés et donc embauchés. De plus, dans le même temps, la hausse des effectifs aura été de 66 400 jeunes élèves, une partie des postes créés étant ainsi absorbée. Il manque encore, selon le syndicat, 6 500 postes pour accueillir l'ensemble des

enfants de moins de 3 ans. Quant à la promesse « plus de maîtres que de classes », qui devrait être une évidence pour s'occuper en petits groupes des enfants en difficulté, et même simplement pour suppléer à une absence d'enseignant, elle est loin de prendre corps.

Les remplacements de maîtres absents, la

possibilité d'une vraie formation continue, l'indispensable baisse du nombre d'élèves par classe, toujours supérieur à la moyenne européenne: pour investir dans l'avenir des jeunes, le budget 2017 de l'Éducation nationale gagnerait beaucoup à se voir gonflé des milliards prévus... pour le CICE.

Viviane Lafont



École : inégalités en progrès

La France est l'un des pays où l'école aggrave le plus les inégalités sociales. C'est ce qui ressort du rapport publié mardi 27 septembre par le Cnesco (Conseil national d'évaluation du système scolaire).

Ce n'est pas une nouveauté: toutes les études effectuées dans les pays de l'OCDE montrent qu'en France, plus qu'ailleurs, le fossé ne cesse de se creuser entre les résultats des élèves défavorisés et ceux des autres. Comme d'habitude, les commentateurs expliquent que les inégalités ne sont pas une question de moyens et déplorent le manque de mixité sociale et d'innovation pédagogique.

Certes, pour une plus grande ouverture sur le monde, mieux vaut la plus grande des mixités et le renouvellement des

pratiques pédagogiques. Mais ces banalités, reprises par les responsables politiques, servent à justifier les économies sur les moyens accordés à l'école, tout en rejetant la responsabilité de l'échec scolaire sur les enseignants, qui ne seraient pas assez innovants ou dévoués, voire les deux à la fois.

Le Cnesco souligne l'échec de l'éducation prioritaire dans la lutte contre les inégalités sociales. Le classement en Rep+ ou en Rep (réseaux d'éducation prioritaires) créerait une discrimination négative,

transformant ces établissements en ghettos fuis par toutes les familles qui le peuvent. Comme si la réalité sociale pouvait s'arrêter aux portes des salles de classe et comme si l'école, dans les quartiers les plus pauvres, pouvait échapper aux difficultés vécues au quotidien par les familles!

L'étude du Cnesco ne s'arrête cependant pas là et attribue surtout l'échec de l'éducation prioritaire au peu de moyens qui lui sont accordés. Elle relève que la baisse des effectifs par classe – en moyenne 1,4 élève de moins que hors zone prioritaire – ne permet pas de s'occuper des difficultés spécifiques de chaque élève, que le nombre d'intervenants aux

côtés des enseignants est dérisoire. Enfin, elle préconise l'investissement massif dans une politique de scolarisation maternelle précoce, le rôle de l'école pour les moins de 3 ans étant particulièrement crucial dans les milieux les plus pauvres.

Tous les parents et les enseignants, en particulier dans ces quartiers, pourraient ajouter qu'il faudrait en finir avec les emplois précaires et les

postes partagés sur plusieurs établissements, qui dégradent les conditions de travail et ne permettent pas le bon fonctionnement des équipes.

Mais, pour que ces mesures de lutte contre les inégalités scolaires existent, il faudrait une autre politique que ces économies sur les moyens que le gouvernement ose justifier au nom des sciences de l'éducation.

Nadia Cantale

Collège Jean-Moulin – Aubervilliers : grève contre les sous-effectifs

Depuis le 15 septembre, les agents du collège Jean-Moulin d'Aubervilliers, en Seine-Saint-Denis, sont en grève contre le sous-effectif.

Depuis deux ans, date de la construction du nouveau collège, le personnel doit effectuer le ménage, la cantine et l'accueil avec deux postes en moins, passant de 1 200 à 1 800 m² à nettoyer par agent. Apprenant à la rentrée que la charge de travail allait encore augmenter avec le non-renouvellement du contrat d'un collègue, sept agents ont décidé de se mettre en grève pour revendiquer la création d'un poste et la reconduction du collègue en

contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE).

Les enseignants se sont également mis en grève les 15 et 26 septembre, profitant de ces occasions pour s'adresser aux parents. Certaines mères remarquaient qu'elles cherchaient justement un emploi en tant qu'agent, dans cet établissement scolaire ou un autre, pointant ainsi du doigt toute l'aberration qu'il y a, dans cette société, à exténuier les uns au travail et à forcer les autres à l'inactivité.

Les agents, les enseignants et les parents d'élèves ont rencontré par deux fois des élus du conseil départemental, qui ont demandé la reprise du travail

le temps d'étudier les besoins. Les grévistes ont refusé. Lundi 26 septembre, au onzième jour de grève, le conseil départemental a soudain délégué un agent de la brigade de remplacement pour faire le travail des grévistes, invoquant le prétexte de l'état d'urgence.

Une quinzaine de grévistes se sont également rendus à la mairie d'Aubervilliers, dont la maire PCF siège au conseil départemental, pour solliciter son soutien politique et financier. Ils attendent sa réponse, tandis que le conseil départemental a déjà annoncé une

rencontre avec eux jeudi 29 septembre.

La grève continue et beaucoup ont déjà l'impression qu'ils ont gagné quelque chose, car les liens se sont renforcés, et goûter à la solidarité fait du bien.

Correspondant LO

Saint-Malo : un choix de classe

Le président socialiste du conseil départemental a une nouvelle fois affirmé sa volonté de fermer le collège Surcouf de Saint-Malo en 2017.

Il est bien sûr parfaitement conscient que ce collège est situé dans un des

quartiers les plus pauvres de la région puisqu'il affirme que, dans cet établissement, 60% des élèves sont issus de familles défavorisées. Ce quartier cumule selon l'Insee une part plus forte de population à bas revenus,

d'ouvriers et d'employés, de jeunes sans diplôme ou de ménages concernés par une allocation chômage.

À ces difficultés, le conseil départemental répond en fermant un établissement scolaire!

Correspondant LO

Air France : la chemise des DRH ou la peau des travailleurs

Le procès de seize travailleurs d'Air France s'est tenu à Bobigny (Seine-Saint-Denis) les 27 et 28 septembre. Soit un an après les événements ayant abouti au licenciement de cinq travailleurs et à des mises à pied sans salaire pour onze de leurs camarades.

Lors du comité central d'entreprise du 5 octobre 2015, la direction d'Air France avait annoncé un plan de 2 900 suppressions d'emplois. En quelques années elle avait déjà fait passer à la trappe 10 000 emplois. Cette fois, elle prévoyait même des licenciements secs.

Refusant de se laisser jeter à la rue, 3 500 salariés de la compagnie s'étaient rassemblés aux abords des locaux de la direction, à l'aéroport de Roissy. Pour éviter leur colère, le PDG De Juniac s'était éclipsé,

en laissant sur place deux DRH. Dans la bousculade, ces hauts cadres ont perdu leur chemise face à des travailleurs qui, eux, défendaient leur peau.

Venu sur place, Valls traita ces salariés de voyous, donnant le ton au chœur antiouvrier unissant le gouvernement à Sarkozy, à Le Pen, au Medef et à la quasi-totalité des médias.

Appuyé par tout ce monde-là, Air France fit interpellier chez eux des ouvriers du fret et de la maintenance, que la police plaça en garde à vue comme des malfaiteurs. Les

accusant de faute lourde, la direction se fit justice avant même d'avoir saisi la justice officielle : elle mit à pied onze salariés et en licencia cinq autres.

Ceux-ci se retrouvaient sans travail pour n'avoir pas accepté qu'on les en prive. Soutenu par l'ensemble du patronat et de la classe politique, le patron licencieur voulait faire un exemple. Il lui fallait des coupables à condamner, qu'ils aient commis ou non les faits reprochés, et alors qu'il n'avait pas de preuve pour soutenir ses allégations, comme les débats l'ont montré au tribunal. Les DRH ont déclaré à la barre ne pas avoir reconnu leurs agresseurs. Quant aux vidéos de la direction, aucune n'identifie de coupable, ce qu'a souligné un enquêteur cité



Nathalie Arthaud avec les travailleurs d'Air France, le 27 septembre.

par le président du tribunal en disant : « *L'identification est extrêmement complexe* » et « *il y aura des problèmes d'interprétation.* »

La majorité des travailleurs du pays, eux, n'ont pas eu de problème d'interprétation : face au bloc patronal étalant sa haine de classe pour des salariés qui se défendent, ils se sont reconnus dans ces employés d'Air France.

Le 28 septembre, le procureur a requis de deux à trois mois de prison avec sursis contre cinq des prévenus. Pour les travailleurs, la seule justice c'est, comme l'a dit notre camarade Nathalie Arthaud lors du rassemblement de soutien devant le tribunal de Bobigny : tous les licenciés et sanctionnés d'Air France doivent être relaxés !

Correspondant LO

Hôtel Pullman Paris : 650 emplois menacés

L'hôtel de luxe Pullman, situé à proximité de la gare Montparnasse à Paris, doit fermer pour rénovation complète pendant trois ans à compter du 31 août 2017. D'après le syndicat CGT, cela signifie la suppression de 650 emplois, en comptant les embauchés en CDI, les CDD et la sous-traitance.

La direction du groupe AccorHotels, gestionnaire de cet hôtel, propose un « plan de sauvegarde de l'emploi » totalement insuffisant... et bien mal nommé ! Les employés d'Accor devraient avoir des propositions de reclassement dans les autres hôtels du groupe, mais sans maintien d'un lien contractuel avec l'hôtel Pullman Paris Montparnasse, et sans garantie de retrouver leur poste de travail à la réouverture de l'hôtel. Quant aux autres salariés, en CDD ou en sous-traitance, il n'y a rien de prévu pour eux.

La CGT revendique le maintien de l'emploi pour tous ceux qui souhaitent le conserver, qu'ils soient en CDI, en CDD ou sous-traitants, car tous sont des travailleurs qui ont besoin de leur salaire pour vivre. Le syndicat demande aussi que les salariés qui souhaitent quitter l'entreprise reçoivent des indemnités supralégales correspondant à trois mois de salaire brut par année d'ancienneté.

Le propriétaire des murs de l'hôtel est la société Unibail-Rodamco, un grand groupe européen spécialisé dans l'immobilier commercial et faisant partie

du Cac 40, qui a engrangé des bénéfices net dépassant un milliard d'euros pour l'année 2015. Le groupe AccorHotels, qui compte aussi parmi les entreprises du Cac 40, a déclaré 244 millions de bénéfices. C'est dire si les moyens existent pour que personne ne reste sur le carreau pendant les travaux et que tous ceux qui le souhaitent retrouvent leur emploi au bout de trois ans.

Pour le moment, les réunions entre les syndicats et la direction ne font que commencer et doivent se poursuivre pendant quatre mois. Un délai que les militants de la CGT et les travailleurs concernés comptent bien utiliser pour se défendre et imposer leurs revendications.

Valérie Fontaine



LU - Cestas : débrayage contre un licenciement

Jeudi 22 septembre, une soixantaine de travailleurs parmi les 500 de l'usine de biscuits LU de Cestas, en Gironde, ont débrayé pour protester contre le licenciement d'un de leurs collègues. Celui-ci avait dû quitter son poste un quart d'heure plus tôt pour aller consulter un médecin. Il n'en a pas fallu plus à la direction pour le convoquer et le licencier.

Cette sanction a profondément choqué les travailleurs qui se sont mobilisés dès le lendemain et réunis à une quarantaine devant l'entrée. Tous ont tenu à manifester leur solidarité vis-à-vis de ce collègue et ont dénoncé un licenciement pour 3,50 euros, un quart d'heure de travail, alors que les bénéfices de l'usine se chiffrent en millions. Très vite, c'est l'aggravation des pressions exercées sur chaque travailleur qui a animé les débats.

Ainsi, chacun a pu dire ce qu'il pensait de l'augmentation des cadences, du travail du week-end et des jours fériés qui deviennent la règle, du flicage sous prétexte de sécurité, de la chasse aux arrêts de travail et des contrôles systématiques. Certains ont aussi tenu à rappeler que quinze jours plus tôt, un collègue avait dû être évacuée par les pompiers suite à une fuite de gaz. Ce jour-là, alors même que le danger n'était pas clairement identifié, la direction avait refusé de faire évacuer l'usine, à l'encontre du principe de précaution, pour continuer la production,

car chez LU, seuls les profits comptent.

Ce licenciement n'est pas le seul en cours. Une jeune cadre fait aussi l'objet d'une procédure. La direction lui reproche de ne pas atteindre ses objectifs et surtout... d'être trop proche des ouvriers de production ! Elle voudrait faire un exemple pour museler la grogne naissante qui s'est manifestée au cours des journées d'action contre la loi travail. Celles-ci avaient

en effet connu un franc succès, entraînant plusieurs centaines de travailleurs dans de nombreux débrayages.

Suite à l'assemblée, les travailleurs ont décidé d'aller trouver la direction pour exiger l'annulation du licenciement et sont montés à une trentaine dans les bureaux, où le directeur a refusé de revenir sur sa décision.

Les discussions se sont poursuivies toute la journée, sur les trois équipes. Bien des travailleurs sont conscients qu'il faudra recommencer ce genre d'action, le plus nombreux possible, pour arrêter les mauvais coups de la direction.

Correspondant LO

Hauts-de-France : fermeture de supermarchés Match

Plusieurs supermarchés Match, enseigne du groupe Cora, ont fermé dans la région des Hauts-de-France (Valenciennes, Roubaix, Wattrelos-Sapin Vert, La Madeleine) et d'autres fermetures sont annoncées à Montigny-en-Gohelle, Sallaumines, Saint-Quentin, etc. Le groupe a fermé 29 magasins en moins de deux ans.

La direction dit que ces magasins étaient en

déficit et parle d'une « dégradation de la conjoncture ». Mais quelle dégradation ? Certainement pas celle de la fortune de l'actionnaire principal : la famille Bouriez aligne plus de 2 milliards d'euros de fortune en 2016 !

Ce n'est pas aux travailleurs de payer les frais de la guerre commerciale que se mènent les enseignes de grande distribution.

Correspondant LO

Alstom Belfort : non à la fermeture !

« *Tous unis pour Alstom Belfort* », « *Soutien aux Alsthommes* », étaient les mots d'ordre de la manifestation du samedi 24 septembre initiée par le maire de la ville (LR), le président du conseil départemental (LR) et la présidente du conseil régional (PS). Cette manifestation était aussi soutenue et appelée par les syndicats.

Pour cette opération baptisée ville morte, les commerçants ont bien sûr été très nombreux à baisser leur rideau, du moins les petits, car les grandes enseignes comme la Fnac ne voulaient pas perdre une heure de recettes.

Les discours des élus

politiques étaient tous sur le même registre, consensuel et creux. Celui de la présidente PS de la région, voix du gouvernement, a été copieusement hué, pas seulement par des électeurs de droite mais aussi par de nombreux travailleurs qui accordent un crédit très

limité aux promesses de Hollande. Il prétend vouloir tout faire, et vite, pour sauver Alstom Belfort en lui trouvant de nouvelles commandes, que cela pourrait pérenniser le site. Ce sont des mots. Les exemples de la fermeture de PSA Aulnay ou des hauts-fourneaux ArcelorMittal de Florange montrent que, malgré les moulinets des politiciens bourgeois, les seuls qui décident sont les capitalistes. Et seuls les travailleurs auraient la force de les faire reculer.

Les milliers de participants venus montrer sincèrement leur émotion face aux dégâts sociaux que provoquerait la fermeture d'Alstom dans la ville et la région étaient aussi nombreux à montrer leur solidarité avec les salariés, menacés par centaines de perdre leur emploi. Les travailleurs

d'Alstom étaient bien présents et vivants pour dire, comme cette travailleuse, aux côtés de son mari : « *Pourquoi ce serait à nous de faire des sacrifices ? Ce serait à nous de tout quitter pour que des grands patrons s'en mettent plein les poches sur notre dos ?* »

Correspondant LO

La manifestation à Saint-Ouen

Mardi 27 septembre, les travailleurs d'Alstom transport étaient appelés à la grève et à manifester devant le siège de la direction du groupe à Saint-Ouen par les syndicats CGT, CFDT, FO et CGC.

De Belfort, ce sont près de 300 salariés de l'usine qui sont montés, rejoints par plusieurs dizaines d'Ornans, de Valenciennes, Reims, La Rochelle, Le Creusot, Reichshoffen.

600 manifestants se sont rassemblés pour crier à la

direction d'Alstom qu'ils n'acceptent pas la fermeture de Belfort, qui se traduira par des centaines de licenciements et suppressions d'emplois.

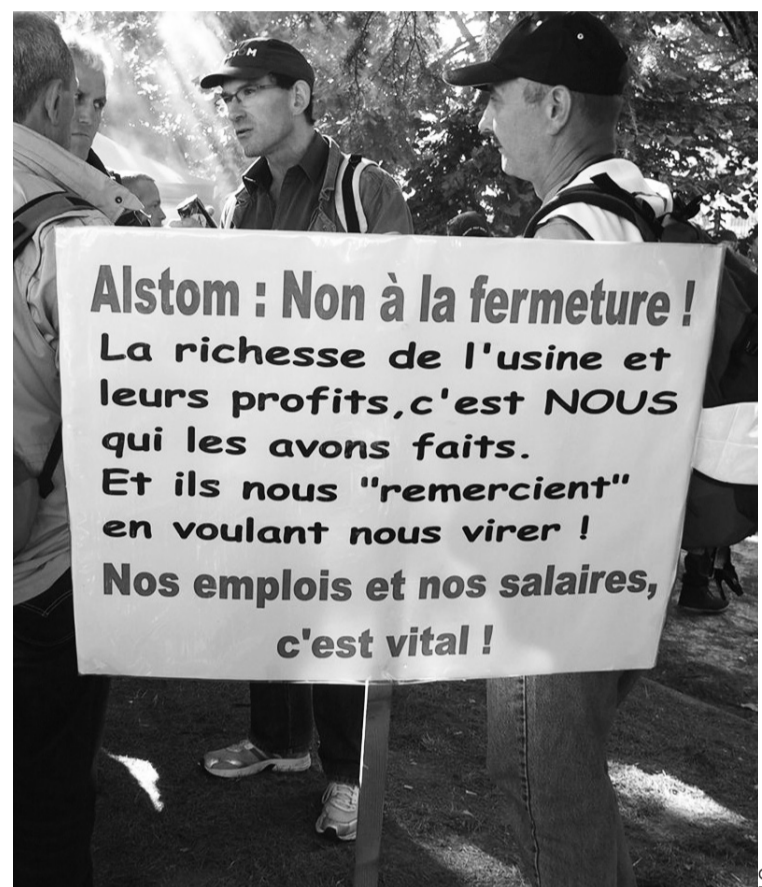
Les propos de Poupard-Lafarge, le PDG, et de la direction montrent que cette intention, annoncée comme un couperet aux salariés le 7 septembre, est bien là.

Quant à croire que les tractations entre Alstom et le gouvernement, la SNCF, la RATP pour étoffer un

carnet de commandes déjà bien garni, pourraient être la clé du sauvetage de la production et des emplois à Belfort, c'est une illusion. En fait le gouvernement est en train d'accompagner Alstom, qui dit cyniquement avoir « *trop de sites à gérer* ».

Après cette mobilisation réussie, la lutte doit s'amplifier pour faire reculer Alstom.

Correspondant LO



STX – Saint-Nazaire : chantier à vendre

La presse s'est fait l'écho de la possible vente du chantier naval STX de Saint-Nazaire. L'affaire devrait être bouclée d'ici la fin de l'année. On ne peut pas dire que cette nouvelle provoque beaucoup d'émotion auprès des salariés. Sur les dix dernières années, l'entreprise a changé trois fois de propriétaire. Et déjà, en 2013, la vente par le groupe sud-coréen STX au bord de la faillite était quasi considérée comme décidée.

Que STX, en redressement judiciaire, ait besoin d'argent frais ne fait pas de doute. Que pour ce faire il ait besoin de vendre, c'est sûr. Quant à savoir quel sera l'heureux élu (et à quel prix), cela reste un mystère. Car, même si l'État reste actionnaire de l'entreprise à hauteur de 30%, cela ne rend pas la négociation plus transparente pour autant. Comme d'habitude dans ce genre d'affaire, les travailleurs, qui sont les premiers concernés, seront les derniers informés. Cela n'empêche pas quelques mouches du coche de tourbillonner autour de l'affaire et de se payer le ridicule de donner des conseils.

C'est ainsi que certains syndicalistes de la CFDT,

de FO et de la CGC se prononcent contre la venue d'un repreneur asiatique, susceptible d'opérer des transferts de technologie. Les mêmes soupçonnent l'italien Fincantieri d'être le masque derrière lequel s'avanceraient les Chinois. Retailleau, le président de droite de la région, partage les mêmes craintes et se dit prêt à entrer au capital pour éviter l'invasion asiatique. Aucun ne semble avoir remarqué que la Corée est aussi en Asie, et un important acteur de la construction navale!

Pour tout ce beau monde, y compris le gouvernement, la solution passerait par un industriel européen susceptible de préserver l'emploi. C'est le même discours

qui avait été tenu lors de la reprise par le finlandais Aker Yard lors de son arrivée en 2006 lequel était reparti un an après en réalisant une jolie plus-value.

Comme d'habitude, ce qui se négocie en coulisses n'est pas l'emploi ou les conditions de travail, qui n'ont cessé de se dégrader. De 12 000 il y a treize ans avec 5 000 en fixe et 7 000 sous-traitants et intérimaires, l'effectif est passé à moins de 8 000, avec 2 000 en fixe et 6 000 sous-traitants, intérimaires et travailleurs détachés.

Alors, quel que soit le repreneur choisi, les travailleurs savent que, s'ils ne veulent pas faire les frais des appétits capitalistes, ils devront se faire entendre. Il y a des commandes pour les dix ans à venir. Si, en ce qui concerne la vente, on les exclut des négociations, cela ne dépend que d'eux que les bateaux sortent en temps et en heure. Ils devront le rappeler au repreneur, quel qu'il soit!

Correspondant LO

PSA – Trémery et Metz : suppressions d'emplois continues

Le groupe PSA a supprimé 30 000 emplois dans le pays depuis 2002. Dans les deux usines lorraines du groupe, construites fin des années 1960-1970 à grands coups d'aides publiques lors de la reconversion de la sidérurgie, c'est une véritable saignée qui ne fait pas la une des médias.

À Trémery, une usine qui fabrique des moteurs, 1 067 emplois ont été supprimés, l'effectif passant de 4 613 à 3 480 salariés en 2015. Dans l'usine de Metz-Borny, où sont produites des boîtes de vitesses, les effectifs ont fondu aussi. 986 emplois ont été liquidés et l'effectif de l'usine est passé de 2 533 salariés à 1 547. Et cela continue. Dans ces deux usines, la direction bombarde les salariés de propositions d'emploi hors du groupe dans des séances de job dating. Cela va d'emplois chez le marchand de chaussures

Chaussea, aux annonces pour un travail de chauffeur-livreur en CDI intérimaire ou de technicien de maintenance chez ArcelorMittal à Florange!

Des annonces envoient ceux qui postulent comme chauffeur-livreur, par exemple, chez Altédia. Ce cabinet de reclassement, fondé par Raymond Soubie, un ancien conseiller de Sarkozy, propose à son tour un contrat de CDI intérimaire chez Adecco! Ceci expliquant cela : Altédia fait partie du groupe Adecco. Sur les suppressions d'emplois et la précarité, bien des parasites s'enrichissent.

Passer d'un emploi en CDI chez PSA à un emploi en CDI intérimaire : voilà l'avenir que propose PSA, qui liquide des milliers d'emplois sans bruit et, dans leur sillage, des milliers d'emplois de sous-traitants.

Correspondant LO

ArcelorMittal – Florange : un plan excellent... pour les actionnaires

La CGT d'ArcelorMittal Florange a dénoncé par tract dans l'usine, ce qui a été repris par la presse régionale en Lorraine, un projet de la direction baptisé « Excellence industrielle et organisationnelle » (EIO). Rien que ça !

La direction voudrait augmenter la productivité, passer de près de 1 000 tonnes d'acier par an et par salarié à 1 200 en 2020. Cela se ferait au moyen de près de 300 suppressions d'emplois. Même si cela reste flou, il est certain que des suppressions d'emplois sont dans l'air. D'ailleurs, 300 départs en retraite sont prévus sur

l'usine, sur les 2 000 salariés, d'ici 2020. Mais la direction se défend en affirmant qu'elle réalise par ailleurs des embauches.

Reste que tout cela suscite l'inquiétude dans l'usine. D'autant que l'accord entre le gouvernement et la direction d'ArcelorMittal vient à échéance fin 2017, ce qui lui laissera les mains totalement libres – si toutefois elles avaient jamais été entravées – pour fermer de nouvelles installations.

En juin, ArcelorMittal a revendu deux filiales de 700 salariés chacune, WireSolutions qui fabrique des fils d'acier

(clôtures, clous...) et Solustil qui transforme l'acier en plaques de tôle pour différentes applications. Les effectifs du groupe en France se sont réduits comme peau de chagrin, passant de 25 000 salariés il y a dix ans à 17 000 aujourd'hui.

La seule raison de ces suppressions d'emplois est de faire payer les folies spéculatives de Mittal, qui a acheté à prix d'or des mines aux quatre coins du monde avant que le prix du minerai ne s'effondre. Mittal n'aurait qu'à puiser dans son immense fortune accumulée pour maintenir les emplois !

Correspondant LO



L'usine de Florange.

Quatre ans après, comment refaire l'histoire

Dans une interview au journal *Le Républicain lorrain*, le député européen PS Édouard Martin dénonce la brutalité avec laquelle Alstom a annoncé sa décision de supprimer le site de Belfort, et la complicité du gouvernement qui n'a rien dit. Mais, pour lui, il n'y a aucune similitude avec ce

qui s'est passé à Florange.

« À Florange, dit-il, les hauts-fourneaux ont fermé mais l'activité industrielle a été maintenue, Mittal a investi. »

Pas un mot sur les emplois supprimés. Pas un mot sur les travailleurs des entreprises extérieures et sur les intérimaires qui se

sont retrouvés au chômage. Mais les chiffres sont têtus : c'est l'emploi de plus de 1 200 travailleurs qui a été supprimé, dont un minimum de 580 sont restés sur le carreau.

(extrait du bulletin **Lutte ouvrière** – ArcelorMittal Florange du 25/09/2016)

Cholet : Michelin condamné

Le conseil des prud'hommes d'Angers vient de condamner Michelin à payer la majoration à 100 % sur cinq heures de nuit à trois salariés de son usine de Cholet. Ceux-ci avaient engagé une procédure : ils avaient travaillé dans une équipe de nuit la veille d'un jour férié, mais leur temps de travail de

minuit à 5 heures du matin, qui débordait sur le jour férié lui-même, avait été payé au tarif ordinaire.

En ce qui concerne le travail du dimanche, Michelin applique la majoration sur la nuit du dimanche au lundi et sur la nuit du samedi au dimanche. Mais, pour les jours fériés, il existait un flou artistique qui lui a

longtemps permis de voler aux travailleurs les cinq heures de majoration.

La filouterie de Michelin a été sanctionnée par les Prud'hommes. C'est une décision sur laquelle pourront s'appuyer les ouvriers des autres sites victimes de la même escroquerie.

Correspondant LO

La Poste – Paris 13^e : les guichetiers en ont assez

Les employés de trois bureaux de poste du 13^e arrondissement de Paris, situés dans des quartiers populaires, sont en grève depuis le 7 septembre. Ils sont mobilisés contre une nouvelle réorganisation qui supprimerait quatre emplois, changerait leurs horaires de travail et les heures d'ouverture du bureau.

Ils ont participé à la manifestation du 15 septembre contre la loi El Khomri et fait signer une pétition devant plusieurs bureaux de poste, chez les facteurs du

13^e, aux services financiers et devant le centre commercial. Ils se sont aussi invités à l'inauguration après travaux du bureau de poste de Paris Italie, bureau où les guichetiers devraient dorénavant inciter les usagers à se servir uniquement des automates.

Pour l'instant, la direction leur a annoncé qu'elle comblerait deux postes vacants et redonnait un emploi. En défendant leurs conditions de travail, les postiers défendent aussi les intérêts des usagers.

Correspondant LO

La Poste – Chamalières : les édiles cautionnent les réductions de personnel

Vendredi 23 septembre, la rénovation du bureau de poste du Carrefour Europe à Chamalières, dans le Puy-de-Dôme, a été inaugurée en grande pompe par de nombreuses personnalités, maire, représentant de la région et divers directeurs de La Poste en tête. Il est équipé de nombreux automates mais emploie moins de personnel, au point qu'il est fermé tous les jours entre 12 h 30 et 13 h 30.

Le même jour, dans la même ville, mais dans le quartier Beaulieu, les

mêmes ont visité... un pressing qui fait office de relais postal : le bureau de poste a été fermé, le personnel a été muté et les services restants, bien réduits, ne permettent plus par exemple d'avoir accès à son compte CCP.

La prétendue modernisation de La Poste sert à réduire le personnel et les services rendus à la population. Cela ne gêne visiblement pas les élus de Chamalières et de la région.

Correspondant LO

Lunettes Logo – Morez : non aux licenciements

L'entreprise de lunettes Logo, qui a une usine à Morez, dans le Jura, est menacée de dépôt de bilan. Elle a été placée en redressement judiciaire en mai dernier et LVMH lui a retiré ses fabrications de lunettes de luxe pour sa marque TAG Heuer.

Logo travaille à 97 % pour LVMH, le premier groupe mondial dans les produits de luxe. Ce groupe fait d'immenses bénéfices, et il veut mettre au chômage 220 personnes, et presque autant de plus avec les sous-traitants, dans une ville de

7 000 habitants ! Toute la filière de la lunetterie a bénéficié d'aides, en principe pour éviter les délocalisations vers les pays d'Asie. Mais là, c'est bien la rapacité des actionnaires d'un groupe français riche à milliards que les travailleurs subissent.

Une première manifestation, mardi 20 septembre, a rassemblé 400 personnes à Morez. La population et les travailleurs de Logo ne peuvent compter que sur eux-mêmes pour se défendre.

Correspondant LO

Laval : les agents territoriaux ne se laissent pas faire

Les élus de la ville de Laval et de l'agglomération ont décrété que le temps de travail des agents était illégal, car inférieur à 35 heures par semaine. Ils proposent une réorganisation qui aurait pour effet de faire passer les agents à 39 heures, ou de supprimer entre six jours et deux semaines de congés par an selon les services.

L'organisation du temps de travail actuelle a été mise en place en 1982. Elle s'appuie sur les horaires nécessaires pour rendre un service digne de ce nom

aux usagers : la piscine et la bibliothèque sont ouvertes le dimanche, d'autres services fonctionnent avec une amplitude importante, tels les services administratifs

avec plus de 50 heures d'ouverture par semaine. Pour compenser ces contraintes, les travailleurs travaillent un peu moins de 35 heures par semaine, une organisation qui date donc de bien avant la loi Aubry.

Les organisations syndicales (CGT, FO et CFDT) se sont regroupées, lors de deux réunions, pour informer le personnel de cette attaque contre leurs conditions de travail. Près de

800 agents ont participé à l'une ou l'autre, soit près d'un sur deux. De façon quasi unanime, ils ont décidé de ne pas se laisser faire. Les organisations syndicales étant reçues lundi 26 septembre par les élus, les agents se sont retrouvés le même jour devant la mairie durant leur pause de midi. Il était trop tard pour un préavis de grève, mais ils voulaient se faire entendre.

À midi, plus de 500 agents se sont donc regroupés. Ils sont restés sur place durant plus d'une heure. À 13 h 30, au moment où les représentants syndicaux y entraient, ils sont repartis au travail, en prévoyant de se retrouver très vite. Conscients que la bataille ne sera pas facile, ils sont bien décidés à la mener.

Correspondant LO

Mairie de Saint-Nazaire : agents en grève

Au conseil municipal de Saint-Nazaire du 23 septembre, les agents territoriaux de la ville sont venus exprimer leur colère au sujet de la mise en place d'un nouveau régime indemnitaire, et demander des comptes au maire PS, élu dans une équipe d'union de la gauche.

Déjà, le 9 septembre, une importante assemblée générale des agents municipaux avait eu lieu concernant le régime indemnitaire mais également le ralentissement des avancements d'échelon et la dégradation continue des conditions de travail. Un débrayage avait été décidé pour le 23 septembre, jour du conseil municipal. Ce qui a fait déborder le vase fut le projet du maire concernant la prime du régime indemnitaire. Sous prétexte d'une pseudo-augmentation de la prime, il envisage de prendre sur

des acquis, comme la prime de départ à la retraite, qui équivaut à un mois de salaire. Il envisage également de rendre variable une partie du régime indemnitaire, suivant les arrêts maladie, le travail fourni... Cela deviendrait une prime au mérite!

À l'appel de la CGT, de FO et de l'UNSA, plus de 200 agents, dont des cadres aussi exaspérés de la situation, se sont retrouvés devant la mairie dès 13h30. À 15h, tout le monde est monté une première fois au conseil municipal, avec des slogans, beaucoup de bruit,

et réclamant 60 euros pour tous d'augmentation du régime indemnitaire. Le maire avait préparé un discours qui n'en parlait même pas. Sous les huées des grévistes, personne ne pouvait l'entendre. Mais il continuait, à la manière d'un notable en campagne électorale, à faire la promotion de son bilan. Il a fini par lever la séance, vexé

comme un pou.

La séance a ensuite repris et tout le monde a remonté les marches une deuxième fois. Cette fois, c'était l'adjointe en charge du dossier qui parlait. Personne ne pouvait l'entendre non plus, les grévistes tapant dans leurs mains en lui tournant le dos. Il y eut de nouveau une suspension de séance, avec un maire

furieux. Les grévistes remontèrent les marches une troisième fois et déboulèrent dans la salle du conseil.

Pour finir, les agents sont redescendus. Regonflés par cette manifestation, ils laissaient tout ce beau monde à ses blablas et se donnaient rendez-vous le 4 octobre lors d'un comité technique,

Correspondant LO

Un PC collé au PS

À la reprise de la troisième séance du conseil municipal de Saint-Nazaire, le 23 septembre, aucun élu municipal n'avait exprimé le moindre soutien aux grévistes, même pas les élus PCF, dont l'un est pourtant responsable cégétiste de la métallurgie. Profitant de l'aubaine, un

élu du FN, aussi anti-fonctionnaires qu'anti-immigrés, a tenté dans un discours démagogique une récupération de la colère des travailleurs.

Parmi les grévistes, un certain nombre ne savaient pas qui parlait et l'ont applaudi. Ce qui a fait dire à l'élu PCF, s'adressant

aux militants syndicaux : « Vous êtes des minables. »

Une mise au point ayant été faite avec les employés, ceux-ci, en quittant la mairie, ont crié des slogans contre le FN. Les élus du FN sont certainement des charognards... mais qui le permet?

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Rotos-Press Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal septembre 2016.

Lutte ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte

ouvrière, en les envoyant à l'adresse suivante: Lutte ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à

une réduction d'impôt de 200 €, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Union européenne de l'Ouest, Suisse	38 €	76 €	21 €
Reste de l'Europe	35 €	70 €	20 €
Amérique du Nord, Proche et Moyen Orient, Asie	42 €	84 €	22 €
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Pour les malvoyants
www.lutte-ouvriere-audio.org

AZF Toulouse : 15 ans après l'explosion

Il y a des anniversaires dont on se passerait bien. Celui du 21 septembre 2001 en fait partie, qui remet en mémoire l'explosion d'AZF et ses victimes, dans l'usine et aux alentours : 31 morts, 2 500 hospitalisés et des quartiers populaires de Toulouse dévastés.

Les procès AZF ont fait toute la lumière sur l'erreur de manipulation qui a conduit au mélange de produits incompatibles, erreur dont le groupe Total est entièrement coupable. C'est clair et net. Et tout cela n'a pu se faire que parce que l'État n'a pas voulu contraindre Total à respecter les règles de sécurité.

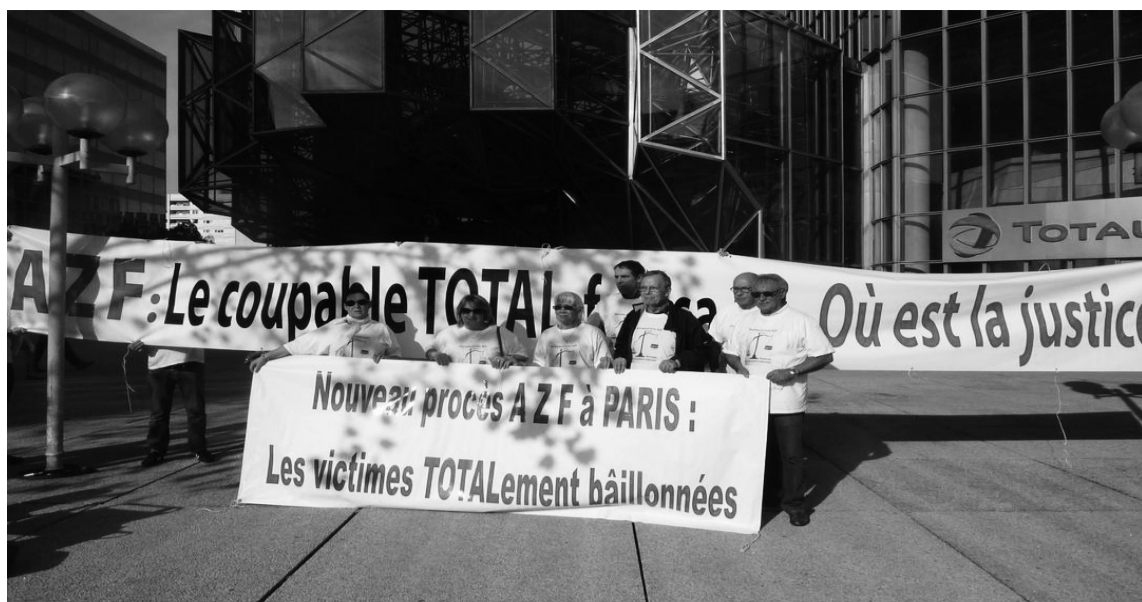
Mais comme tous les ans, pouvoirs publics et représentants de Total se sont retrouvés devant le mémorial à l'emplacement de l'usine disparue. Comme tous les ans également, les sinistrés et salariés qui soutiennent l'Association des sinistrés du 21 septembre 2001 se sont regroupés à un kilomètre de là, au rond-point baptisé du 21-septembre, car comme ils le disaient « victimes et coupables ne peuvent se retrouver ensemble pour commémorer la mémoire des victimes ».

Après la cassation du jugement en appel qui, quinze ans après l'explosion, avait

condamné la filiale de Total, la justice n'a toujours pas été rendue et il ne faut pas s'en étonner. Comme l'affirmait une des banderoles de l'association, « ce sont les profits de Total qui font la loi dans cette société ». Une société où un capitaliste peut impunément dévaster une ville, et compter sur la complicité ouverte de l'État.

Ils étaient plus d'une centaine, rassemblés au rond-point du 21-septembre, pour affirmer que Total, coupable d'avoir enfreint les règles de sécurité pour préserver ses profits, est donc coupable d'avoir plongé des quartiers, des familles dans la désolation. Et ils ont redit comme les années précédentes « qu'il ne faut pas que les profits fassent la loi, Total doit payer ! ». C'est la seule manière de vraiment respecter la mémoire de toutes les victimes.

Correspondant LO



À Paris, le 27 septembre.

Total veut faire taire les victimes

Mardi 27 septembre, une vingtaine de personnes de l'Association des sinistrés du 21 septembre 2001 sont venues exprimer leur colère à Paris.

Quinze ans après la catastrophe d'AZF, les traumatismes sont toujours profonds. Ainsi, la plupart des membres de l'association qui étaient présents portent des prothèses auditives, qu'ils n'ont pu obtenir qu'après un long combat de trois ans.

En quinze ans, deux procès ont eu lieu. Total a été condamné lors du second procès à des peines symboliques, certes, mais des peines quand même : 225 000 euros pour l'usine de Grande Paroisse et trois ans de prison pour le directeur, dont un ferme.

Mais Total a obtenu une nouvelle cassation de cette condamnation et un nouveau procès devrait donc s'ouvrir le 24 janvier, non plus à Toulouse mais à Paris. Il faut dire que durant les deux premiers procès, 400 à 600 personnes parmi les victimes de l'incurie de Total étaient présentes tous les jours.

C'est pour demander une nouvelle fois que le procès ait lieu à Toulouse que la délégation de l'association est venue à Paris, pour assister à l'audience de la cour d'appel de Paris chargée d'organiser le futur procès.

« Qu'est-ce qui vaut mieux ? Payer le déplacement de trois juges parisiens ou de 2 300 parties civiles toulousaines ? », ont

demandé les membres de l'association au représentant du ministère de la Justice qui les a reçus dans l'après-midi, s'indignant d'une organisation du procès qui vise à éviter la présence des victimes, presque d'un procès à huis clos.

Pour couronner cette journée de déplacement à Paris, après une nuit passée dans le train, les membres de l'association se sont retrouvés en fin d'après-midi devant le siège de Total à La Défense. Une journée bien remplie, qui montre la vitalité de ces « sinistrés du 21 septembre » décidés à se battre pied à pied contre Total et tout ce qu'il représente.

Correspondant LO

Autoentreprise : autoesclavage

Face à l'augmentation du chômage, les candidats à la présidentielle prétendent avoir la solution miracle. Après d'autres, Fillon, candidat à la primaire de la droite, a fait l'éloge du statut de travailleur indépendant, comme celui des autoentrepreneurs, pour « développer l'emploi et amorcer une nouvelle relation au travail ».

Les derniers conflits entre les cyclistes livreurs de repas ou les chauffeurs de VTC et les plates-formes qui leur fournissent du travail ont déjà révélé à quel point cette nouvelle « relation au travail » est

loin d'être l'eldorado promis. Une enquête d'Alternatives économiques vient le confirmer.

Uber fait miroiter aux chauffeurs un chiffre d'affaires mensuel de 4 500 euros. Non seulement il faut

faire de 60 à 70 heures de travail hebdomadaire, mais surtout cela n'a rien à voir avec le revenu net du conducteur. Il doit d'abord 20 % de commission à Uber, puis il lui faut décompter la location ou l'amortissement du véhicule, son entretien, le prix du carburant, l'assurance, et finalement payer ses cotisations sociales. Selon que le chauffeur est locataire ou propriétaire de sa voiture, son revenu net oscille alors entre 750 et 900 euros par mois, moins

que le smic.

À cela peuvent s'ajouter diverses décisions arbitraires comme la baisse du tarif minimum de la course passé de huit à cinq euros chez Uber ou l'obligation de disposer d'un modèle de voiture bien spécifique dont la plate-forme détient l'exclusivité auprès du constructeur : c'est ainsi qu'un chauffeur lié à la plate-forme Le Cab a été obligé de lui louer un véhicule pour pouvoir travailler. Quant aux courses,

il vaut mieux éviter de les refuser, si on ne veut pas se voir déconnecté temporairement ou définitivement.

La liberté d'entreprendre, c'est celle des plates-formes. Pour tous ceux qui dépendent d'elles, le plus souvent faute d'autre solution, c'est un nouvel esclavage. C'est l'idéal du patronat, dont les gouvernements de gauche comme de droite s'appliquent à satisfaire les désirs par leurs réformes du travail.

Sylvie Maréchal

Migrants : le cimetière de Méditerranée

Mercredi 21 septembre, un bateau sur lequel s'entassaient des migrants a chaviré au large de l'Égypte. Le bilan est estimé à plusieurs centaines de morts ou disparus. Les victimes s'ajoutent aux quelque 3 500 morts en Méditerranée depuis le début de l'année 2016. « Avec ce taux, 2016 sera l'année la plus meurtrière pour la mer

Méditerranée », indiquait mardi 20 septembre un porte-parole du haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés.

C'est quotidiennement que des migrants meurent en Méditerranée, même si la presse n'en parle que lorsque le drame a l'ampleur de celui de ces derniers jours.

Les passeurs qui

entassent des centaines de passagers sur des rafiots sont certes sans scrupules. Mais les pays de l'Union européenne, et le gouvernement français au premier rang, en s'opposant à la liberté de circulation et d'installation des migrants, alimentent les réseaux qui organisent ces traversées mortelles pour des hommes et des

femmes déterminés à gagner l'Europe.

Depuis que la route des Balkans a été fermée et que les contrôles se sont renforcés aux frontières de la Turquie, après l'accord signé en mars dernier entre Ankara et l'Union européenne, le nombre de migrants tentant une traversée encore plus dangereuse à partir de l'Égypte a

augmenté.

Le drame du 21 septembre au large de l'Égypte était donc prévisible.

Les milliers de noyés en Méditerranée sont les victimes d'une guerre qui ne dit pas son nom, menée par les gouvernements européens pour tenir coûte que coûte à distance les candidats à l'immigration.

Boris Savin